

Hanoï

18 et 19 avril 2009

**Les Actes de la
XVI^e Conférence générale**

CIRTEF

CONSEIL INTERNATIONAL DES RADIOS-TELEVISIONS D'EXPRESSION FRANÇAISE aisbl

SOMMAIRE

Séance d'ouverture de la XVI^e Conférence générale

Allocution de bienvenue de Monsieur VU Van Hi?n Président de la Télévision du Vietnam (VTV), Chef du Comité de pilotage	[6]
Allocution de Monsieur Paul Charlemagne COFFIE Représentant l'Organisation Internationale de la Francophonie	[8]
Allocution de Monsieur Pascal Yemboini THIOMBIANO Représentant le Président du CIRTEF	[11]
Discours d'ouverture officielle de Monsieur NGUY?N Thi?n Nhân, Vice-premier Ministre, représentant S.E.M. le Premier Ministre, Chef du Gouvernement.	[18]

Travaux de la XV^e Conférence générale

Message de soutien de Monsieur Sidiki N'Fa KONATE, Directeur général de l'Office de Radiodiffusion Télévision du Mali (ORTM) et Président du Réseau de l'Audiovisuel Public d'Afrique Francophone (RAPAF)	[21]
Message de soutien de Monsieur Alain MASSE, Directeur délégué chargé de la Veille stratégique et des Affaires Internationales à Radio France et Directeur Exécutif à l'Université Radiophonique et Télévisuelle Internationale (URTI)	[23]
Message de soutien de Monsieur Julien AKPAKI, Directeur général de l'Office de Radiodiffusion-Télévision du Bénin (ORTB) et Président de l'Union Africaine de Radiodiffusion (UAR)	[24]
Message de soutien de Madame Françoise DOST Secrétaire générale des Radios Francophones Publiques (RFP)	[26]
Mot introductif du Secrétaire général du CIRTEF	[28]

Ordre du Jour

Adoption du projet d'ordre du jour	[30]
Adoption des Actes de la XV ^e Conférence générale	[30]
Désignation du rapporteur général de la Conférence	[30]
Acceptation de nouveaux membres et information sur les demandes démissions	[31] non recevables et les
Discours bilan du Président du CIRTEF – Présentation lors	[32] de l'ouverture protocolaire
Rapport d'activités du Secrétaire général et approbation	[33]
Étude et approbation des propositions du Bureau	[36]
Étude et approbation des derniers états financiers certifiés	[36]
Établissement du programme d'action, du budget pour l'échelle des cotisations	[37] l'exercice biennal et de

Choix du Président, des représentants du Bureau et des Commissions	[42]
Nomination du Commissaire aux comptes pour l'exercice biennal suivant	[47]
Approbation du procès verbal des décisions de la Conférence générale	[47]
Divers	[48]
Date et lieu de la XVII ^e Conférence générale	[51]

<u>Motions de remerciements à la VOV, à la VTV et à France Télévisions</u>	[52]
---	------

<u>Hommage à Yaye SOULEY</u>	[56]
-------------------------------------	------

Liste des participants

Annexes faisant parties des actes de la XVI^e Conférence générale

Annexe 1 :

Rapport d'activités du Secrétaire général

Annexe 2 :

Les rapports des Bureaux de Paris (avril 2008) et de Ouagadougou (mars 2009) et des commissions des finances associées

Annexes 3 :

Rapport du Vérificateur aux comptes sur les comptes annuels au 31/12/07

Rapport du Vérificateur aux comptes sur les comptes annuels au 31/12/08

Annexe 4 :

Le budget pour l'exercice biennal

SÉANCE D'OUVERTURE DE LA XVI^e CONFÉRENCE GÉNÉRALE

En présence de :

Monsieur Nguyễn Thị Nhân, Vice-Premier Ministre.

Monsieur Nguyễn Minh Hằng, Vice-ministre de l'information et de la communication.

Mesdames et Messieurs les Représentants des ambassades d'Algérie, du Maroc, de France, de Suisse.

Mesdames et Messieurs les Représentants de plusieurs services de la Commission centrale de la propagande et de la communication, de la Commission centrale des relations extérieures, de l'Agence vietnamienne d'information, de la Revue communiste, du Ministère de la culture, du sport et du tourisme, du Ministère des Affaires étrangères.

Discours d'ouverture de Monsieur VU VAN HINH, Président de la Télévision du Vietnam

Son Excellence, le Vice-premier Ministre de la République Socialiste du Vietnam, M. Nguyen Thi Nhat Nhat,

Son Excellence, le Représentant du Président du Conseil International des Radios-Télévisions d'Expression Française, M. Yemboini Pascal Thiombiano,

Son Excellence, Le Secrétaire Général du CIRTEF, M. Guila Thiam,

Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Représentants des Missions diplomatiques à Hanoï,

Mesdames et Messieurs,

Chers amis,

Chers collègues,

Aujourd'hui, j'ai l'honneur de prononcer un discours à la cérémonie d'ouverture de la XVI^e Conférence Générale du Conseil International des Radios-Télévisions d'Expression Française (CIRTEF). Au nom de la Télévision du Vietnam (VTV) et de la Radio «La Voix du Vietnam» (VOV), j'ai le grand plaisir de vous accueillir à Hanoï, capitale de la République socialiste du Vietnam. J'aimerais vous souhaiter un très bon séjour dans notre pays.

En profitant de cette occasion, je voudrais remercier le Gouvernement de la République Socialiste du Vietnam qui approuve et favorise l'organisation de cet événement du CIRTEF.

Je tiens aussi à remercier le Bureau de Direction et toute l'équipe du CIRTEF pour avoir choisi le Vietnam comme le pays hôte de notre XVI^e Conférence Générale du CIRTEF malgré notre distance géographique.

Mesdames et Messieurs,

Chers amis,

Chers collègues,

Comme la vidéo sur la Télévision du Vietnam (VTV) et la Radio «La Voix du Vietnam» (VOV) vient de le montrer sur l'écran, la VTV et la VOV sont la télévision et la radio publiques et nationales relevant du Gouvernement vietnamien. En couvrant près de 100% du territoire du Vietnam, leurs diffusions répondent aux besoins d'information et de loisir d'environ 88 millions de Vietnamiens métropolitains et d'Outre-mer.

La VTV est composée de 7 chaînes gratuites et 8 chaînes payantes. Les chaînes gratuites sont spécialisées pour répondre aux besoins de différentes catégories de spectateurs. L'année dernière, elles ont diffusé 130.000 heures d'émissions et 6.000 programmes. La VTV procède à l'augmentation des chaînes gratuites (par exemple, VTV8 – chaîne anglophone - sera lancée l'année prochaine), à la numérisation et à la diffusion de HDTV.

La VOV comprend 6 stations dont 5 sont domestiques et 1 extérieure, diffusant 218 heures par jour. La VTV et la VOV ont ensemble une chaîne pour les ethnies minoritaires en leur dialecte (VTV5 et VOV4), la chaîne pour les Vietnamiens vivant à l'étranger (VTV4 et VOV5). Jusqu'à présent, VTV4 peut être reçue par satellite aux 4 coins du monde (sauf l'Afrique du Sud, l'Amérique du Sud et quelques parts de l'Australie).

S'orientant vers l'objectif d'être une télévision moderne au niveau régional, la VTV a consacré une grande partie de ses investissements à la modernisation de ses équipements. La numérisation occupe 40% de ses équipements et atteindra 100% l'année prochaine. Beaucoup de studios de VTV sont équipés de caméras au standard HD qui permettront les émissions à HDTV dans un proche avenir.

Nous avons mis en place un large système national de diffusion télévisuelle, comprenant la transmission par satellite sur la bande Ku, C numérique et des centaines des stations de relais pour assurer la diffusion sur la presque totalité du territoire vietnamien et la diffusion de VTV4 sur presque tous les continents. En même temps, la VTV expérimente le nouveau service Mobile TV et projette de commercialiser ce service de T-DMB sur la bande VHF en 2010.

La VOV a 70 studios modernes et 50 stations qui assurent 8000 KW de diffusion et 218 heures par jour.

Mesdames et Messieurs,

Chers collègues,

Nous sommes très heureux d'être pays hôte de la XVI^e Conférence générale du CIRTEF, une organisation des radios et télévisions regroupant 51 membres actifs et 5 membres associés. Suivant la politique des relations extérieures de la République Socialiste du Vietnam disant « *Le Vietnam aimerait être l'ami et le partenaire fiable de tous les pays dans la communauté internationale qui sont épris de paix, d'indépendance et de développement* », nous accordons une grande attention à élargir et à maintenir les relations extérieures. Maintenant, la VTV entretient les coopérations avec 25 télévisions internationales et des dizaines d'organisations de télévisions dans la région et dans le monde entier. La VOV coopère étroitement avec 40 radios et organisations de télévisions-radios régionales et internationales. Étant membre du CIRTEF, la VTV et la VOV font partie aussi de l'ABU (Union des Radios – Télévisions de l'Asie Pacifique) et l'AIBD (Institut du Développement des Radios – Télévisions de l'Asie Pacifique). Je voudrais profiter de cette occasion pour exprimer la volonté de renforcer et promouvoir les relations entre le Vietnam et le CIRTEF autant que les coopérations entre la VTV, la VOV et les autres membres du CIRTEF.

Sur le plan des coopérations au sein du CIRTEF dans les temps qui viennent : jusqu'à présent, la banque d'échange de programmes du CIRTEF est un bon exemple de notre coopération en fournissant un bon nombre de programmes de qualité qui présentent les pays membres et reflètent la vie sociale et culturelle de leur peuple.

Pourtant, nous vivons dans la tendance de la mondialisation où il existe des problèmes dans tous les pays, surtout que la crise économique a explosée à l'échelle mondiale. C'est pourquoi, le CIRTEF pourrait promouvoir la coopération qui encourage la production des séries des programmes thématiques qui reflètent ces problèmes globaux tels que le changement du climat, la pollution et la protection de l'environnement, la lutte contre la pauvreté et la diminution de l'écart entre les pauvres et les riches Cela permet de mettre en valeur le rôle des radios et des télévisions au service des intérêts de la communauté.

Au Vietnam, la presse en général et les radios – les télévisions en particuliers jouent le rôle respectueux dans la résolution de ces problèmes. D'une part, nous avons fait des appels aux compagnies et aux organisations sociales pour collecter des téléviseurs destinés pauvres dans des régions isolées. D'autre part, grâce au système de diffusion sur presque tout le territoire vietnamien, la VTV et la VOV jouent leur rôle de répandre des connaissances sur la loi et les politiques de notre Parti et de l'État aux 4 coins du pays. À la VTV et VOV, on peut regarder des rubriques réservées aux agriculteurs sur l'élevage et la culture, des reportages sur la lutte contre la pauvreté, sur le rapport entre le développement et la protection de l'environnement, ce qui sert de consultation à la prise de décisions de l'Autorité local et de l'État. Lors de crises dans le pays, causées par des différents sociaux, la VTV et la VOV jouent bien leur rôle de guide pour l'opinion sociale et favorisent la compréhension de la loi et des politiques définies par notre Parti et notre État.

Son Excellence, le Vice- premier Ministre, M. Nguy?n Thi?n Nhân,

Son Excellence, le Président du CIRTEF, M. Yemboini Pascal Thiombiano,

Mesdames et Messieurs,

Chers collègues,

Au nom de le Télévision du Vietnam et de la Voix du Vietnam, j'ai l'honneur de déclarer l'ouverture de la XVI^e Conférence générale du Conseil International des Radios-Télévisions d'Expression Française. Je vous souhaite bonne santé, bonheur et bons succès. Bonne réussite à notre Conférence générale.

Je vous remercie.

**Discours de Monsieur Paul-Charlemagne COFFIE,
Représentant de l'OIF,
Responsable de projets de Coopération, Chargé du Secteur Télévision**

Monsieur le Ministre de l'Information, représentant Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef de Gouvernement et Parrain de la Conférence générale,

Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement,

Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,

Monsieur le Président du CIRTEF,

Messieurs les Directeurs Généraux de la Radio, la Voix du Vietnam, et de la Télévision du Vietnam,

Mesdames et Messieurs les Présidents Directeurs généraux des organismes membres du CIRTEF,

Madame et Messieurs les Secrétaires généraux du CIRTEF, de la CTF et des RPF,

Chers collègues, Honorables invités ;

Mesdames, Messieurs,

L'Administrateur de l'Organisation internationale de la Francophonie, Monsieur Clément DUHAIME, m'a chargé de vous exprimer ses regrets de ne pouvoir être présent à cette séance solennelle d'ouverture de la XV^e Conférence Générale du CIRTEF à Hanoï et de vous assurer de l'attention constante que notre organisation attache aux travaux de cet important rendez-vous des hauts responsables de la radio et de la télévision publique, issus de la quasi-totalité des pays qui ont adhéré à l'idéal francophone.

C'est donc pour moi un grand honneur, mais aussi un réel plaisir de représenter l'Organisation internationale de la Francophonie, en ma qualité de Responsable de Projets de coopération, chargé du Secteur de la Télévision.

Les actions de notre organisation commune se déploient dans quatre missions principales :

- 1) **La promotion** de la langue française et la diversité culturelle et linguistique.
- 2) **La promotion** de la Paix, de la démocratie et des droits de l'Homme.
- 3) **L'appui** à l'éducation, la formation, l'enseignement supérieur et la recherche.
- 4) **Le développement** de la coopération au service du développement durable et de la solidarité.

En matière d'audiovisuel, l'OIF se place dans la perspective du développement durable et de la consolidation d'une "**filière Image**".

Depuis la création du CIRTEF en 1977, l'OIF a développé avec son Secrétariat général un partenariat fécond dans divers domaines dont :

- L'organisation d'un Séminaire de Formation, le SÉFOR qui a lieu chaque année dans un de nos pays membres ;
- La concertation annuelle avec les directeurs de programmes des télévisions publiques, dans le cadre du SÉFOR ;
- La coresponsabilité du Fonds Francophone de production audiovisuelle du Sud mis en place en 1988 ;
- L'organisation conjointe et la participation aux marchés de l'audiovisuel tels que le MIP-TV à Cannes et le MICA qui se tient pendant le FESPACO à Ouagadougou ;

- La participation à la sauvegarde du patrimoine audiovisuelle francophone du Sud et la numérisation des archives grâce au **logiciel "AIMÉ"** (Archivage Interactif Multimédia Économique).

A ce jour, ce sont plus de quinze (15) organismes de télévisions publiques francophones du Sud qui ont été équipés et leurs responsables d'archives formés au maniement de ce dispositif de numérisation et d'archivage.

Je profite de cette tribune pour lancer un appel solennel, à cette assemblée composée de techniciens et des plus hauts responsables des organismes de radio et de télévision de nos pays, afin que notre patrimoine audiovisuel commun soit sauvé.

Comme vous le savez, l'UNESCO a décrété, en 2006, en accord avec la Fédération internationale des archives de Télévision (FIAT), que la date du 27 octobre soit désormais consacrée « **Journée mondiale du patrimoine audiovisuelle** ».

Chaque pays, chaque organisme doit se mobiliser afin de dégager les moyens, même modestes, pour accompagner l'effort fait par les partenaires institutionnels et les structures privées du Nord dans ce domaine.

S'agissant du SÉFOR, nous pouvons dire que c'est l'une des plus importantes manifestations de l'audiovisuel francophone, organisé par le CIRTEF et l'OIF avec la participation d'autres organismes membres.

Après Yaoundé, c'est en principe au Bénin que nous allons nous retrouver cette année pour poursuivre nos réflexions.

Pour sa part l'OIF souhaite que cette prochaine rencontre soit l'occasion pour les représentants des organes de Radio et Télévision de faire des propositions concrètes en vue de réaliser les recommandations recensées et consignées dans le « **livre blanc de Rabat** ».

Nous devons faire **l'effort de parler enfin de ce qui marche** dans chacune de nos télévisions : ***nos grilles de programmes, nos productions propres, nos coproductions avec le secteur privé et enfin nos échanges avec les télévisions partenaires du Sud.***

S'agissant du Fonds francophone de production audiovisuel du Sud, l'OIF et le CIRTEF ont procédé, en 2007, à une réforme du mécanisme d'accompagnement financier créé en 1988 et qui a permis à ce jour, à près deux mille (2.000) œuvres de cinéma et de télévision de voir le jour.

Nous sommes passés de trois sessions annuelles d'appel à propositions à deux, depuis 2008, avec un budget de deux millions d'euros par an, repartis à part égale entre le cinéma et la Télévision.

Toutes ces initiatives contribuent à faire exister des œuvres de qualité issues des pays francophones du Sud, notamment africains, et pour certaines d'entre elles, à assurer leur présence dans le panorama mondial de la création cinématographique et audiovisuelle.

Au-delà cependant d'un succès relatif, la majorité de la production cinématographique et audiovisuelle du continent souffre d'un manque de visibilité aussi bien en Afrique qu'à l'échelle internationale.

Face à ce constat, le Secrétaire général de la Francophonie, Son Excellence Abdou DIOUF, a pris l'initiative de lancer une réflexion, en réunissant une trentaine d'experts internationaux, les 2 et 3 février 2007 à Bruxelles, autour d'un colloque sur le thème : « **Quelle viabilité économique pour le cinéma africain de demain ?** »

Sur la base des recommandations du colloque, le Secrétaire général a pris l'engagement à Ouagadougou, lors de la XX^e édition du FESPACO en 2007, d'examiner avec attention la proposition qui a été faite de rassembler en un catalogue numérisé l'ensemble de la production cinématographique et audiovisuelle des pays francophones du Sud afin d'en assurer une meilleure promotion.

En septembre 2008, l'OIF a réuni un groupe d'experts ainsi que des représentants d'organismes professionnels (CIRTEF, TV5, INA, CFI) qui œuvrent dans le domaine de l'Image, pour fixer les contours du projet de création du catalogue numérisé. Il s'est agi de cerner les aspects techniques et juridiques du projet, d'une part, et de définir un modèle économique de nature à lui assurer une pérennité, d'autre part.

La dernière étape que nous venons de franchir a été la présentation de la maquette du site portail à Ouagadougou, au dernier FESPACO 2009.

Ce nouvel instrument, en construction, a pour ambition de fédérer les initiatives, les projets, et de fournir des informations, d'être forum pour les professionnels susceptibles de créer une synergie pour lancer une véritable filière de l'image en Afrique et dans les pays du Sud.

Si la Francophonie doit avoir comme objectif de permettre la circulation du patrimoine et de la création audiovisuelle, notamment dans les pays du Sud, elle doit également favoriser la diffusion des images des moments forts du mouvement francophone.

Les VI^e jeux de la Francophonie se dérouleront à Beyrouth, au LIBAN, du 27 septembre au 6 octobre 2009.

Cet événement qui met en valeur la jeunesse francophone, associe épreuves sportives et culturelles, ce qui en fait l'originalité.

Cinq pays ont déjà accueilli ces jeux qui ont lieu tous les 4 ans : Maroc en 89, France en 94, Madagascar en 97, Canada en 2001 et Niger en 2005.

Cette année c'est le Liban qui nous accueille !

Notre souhait est de vous associer étroitement à ce grand rendez-vous de la Francophonie pour assurer la plus grande diffusion auprès de nos populations respectives.

Notre partenaire, le CIRTEF qui a été officiellement sollicité, se tient à votre disposition durant ces quelques jours pour les modalités pratiques de votre implication.

Excellence Monsieur le Représentant du Premier Ministre,

Mesdames et Messieurs les représentants des organismes de radio et de télévision,

Honorables invités, chers participants,

Soyez assurés que les débats qui auront lieu durant ces deux jours et les décisions qui en découleront pour les années à venir, sont très attendues par les plus hautes autorités de la Francophonie.

La priorité que l'OIF accorde aux industries culturelles dans sa programmation et notamment à l'audiovisuel, ne se dément pas. Nous avons d'ailleurs organisé un séminaire régional sur l'importance du secteur des industries culturelles l'an dernier, ici, en Asie du Sud-est, à Siem Reap au Cambodge.

C'est au nom du Secrétaire général de la Francophonie, Son Excellence le Président Abdou DIOUF, de l'Administrateur de l'OIF, Monsieur Clément DUHAIME que je voudrais remercier les autorités du Vietnam pour le chaleureux accueil qui a été réservé à chacun de nous.

Nos remerciements vont également au Secrétaire général du CIRTEF, Monsieur Guila THIAM et à son équipe, pour toutes les dispositions prises pour notre séjour, et nous n'oublions pas le Comité national d'accueil pour toute sa disponibilité.

Excellent travail à tous les participants.

Vive la XVI^e Conférence générale du CIRTEF

Je vous remercie pour votre patiente attention.

Discours bilan de Monsieur Pascal Yemboini Thiombiano
Président du CIRTEF
Biennium 2007-2009

Monsieur Nguy?n Thi?n Nh?n, Vice-premier Ministre du Gouvernement vietnamien,
Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement,
Excellences, Mesdames et Messieurs les Membres du Corps Diplomatique,
Monsieur le Représentant du Secrétaire général de l'Organisation Internationale de la Francophonie,
Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations Internationales,
Messieurs les Directeurs généraux de la VOV et de la VTV,
Mesdames et Messieurs les Présidents et Directeurs généraux de Chaînes,
Monsieur le Secrétaire général du CIRTEF,
Mesdames et Messieurs,
Chers Collègues,

Je ressens un grand honneur, mêlé de beaucoup de satisfaction, de prendre la parole en tant que Président du Conseil International des Radios Télévisions d'Expression Française, le CIRTEF, devant cette auguste assemblée, réunie aujourd'hui à Hanoï, lieu chargé d'histoire et de culture.

Ici donc, je dois en mon nom personnel, en celui du CIRTEF et à votre nom à tous, exprimer nos remerciements aux autorités vietnamiennes, pour nous avoir invité, pour l'accueil, l'hospitalité et les excellentes conditions de travail de cette XVI^e édition de la Conférence générale.

En tant que Directeur général de la Radio Télévision du Burkina Faso, je viens du sud du Sahara, et je voudrais aussi remercier tous ceux qui sont venus des quatre coins du monde pour participer à cette rencontre.

Le CIRTEF continue son action d'accompagnement de ses membres dans l'accomplissement de leur mission sociale, culturelle et éducative. Cela se traduit entre autres par la prise en charge de la circulation des images et des sons du Sud dans le cadre d'un échange Sud/Sud et Nord/sud. D'où les activités liées à la sauvegarde des archives, la formation, la production, les coproductions et l'échange de programmes.

A ce stade de mon discours bilan, je veux mettre en exergue quelques points saillants avant de donner des détails sur nos autres activités.

Avec l'OIF,

L'actualisation de l'accord-cadre qui nous lie a été réalisée en 2008 en tenant compte, notamment, des préoccupations exprimées lors de la Conférence générale de Ouagadougou en 2007 sur le devenir du Fonds de production du Sud.

De même pour la disponibilité du matériel haut de gamme de ses centres et l'organisation annuelle, avec le soutien de l'OIF, du SÉFOR, cadre de réflexion autour des défis du moment de l'audiovisuel corrélé à des sessions sur la production et les programmes.

Déjà en 2007, le dispositif élaboré pour la relance du Fonds francophone de production audiovisuelle du Sud a été mis en œuvre pour une plus grande place à la Télévision face au Cinéma.

Avec TV5,

Grâce aux partenaires de TV5, les activités portant sur l'acquisition des programmes, l'habillage et la mise en forme de productions des Télévisions se poursuivent et permettent d'assurer une diffusion à des produits publics et privés du Sud.

Un lien se fait ici avec la gestion commune, avec l'OIF, du Fonds francophone de production audiovisuelle du Sud. Le règlement de ce Fonds a été révisé en 2007 et un dispositif de relance mis en place.

Notre Conseil a assisté au lancement à Dakar, en juillet 2008, du portail Afrique de TV5MONDE.

Sur le centre de Maurice,

En avril 2008, le ministère des Affaires Étrangères de Maurice a saisi par écrit le Secrétaire général du CIRTEF pour indiquer qu'il n'y a aucune objection pour installer le siège du centre à Forest Side, à condition que cela se fasse dans le respect des lois du pays.

En ce qui concerne les finances, il convient aussi de signaler que le plan comptable de notre Conseil a été adapté en 2007 à la nouvelle loi belge sur les AISBL. Un document administratif portant autorisation de virement, classé avec toutes les informations de l'opération, a été introduit en 2007 pour améliorer les procédures et le contrôle.

Sur le SÉFOR,

L'organisation du SÉFOR avec l'OIF s'est poursuivie en 2007 et en 2008, à l'invitation, respectivement de la SNRT et de la CRTV et avec le soutien de TV5MONDE, de CFI et du CGRI.

En ce qui concerne l'ARCHIVAGE NUMÉRIQUE,

L'implémentation gratuite du système AIME avec la fourniture des équipements et la formation se fait progressivement avec l'appui de l'OIF et du ministère français des Affaires Étrangères (18 pays équipés ; 1 en perspective). Madagascar, on le sait, a perdu tous ses équipements avec la crise récente.

Sur les NOUVEAUX SERVICES,

Le CIRTEF confirme sa participation à l'exposition de programmes Radio et Télévision du Sud en français sur le Web, par le biais de notre site et en investissant la plateforme en ligne créée par l'UNESCO. Les services en ligne aux membres se développent avec la possibilité de téléchargement du marché des échanges radio 2007 et 2008.

Des actions de modernisation du site et la révision du forum général des membres du CIRTEF se sont poursuivies. Avec l'introduction du visionnage et de l'écoute en ligne et du téléchargement de programmes radio, sans oublier la création d'espaces réservés à des catégories de responsables ou de personnels de nos membres.

Sur le LIVRE BLANC,

Les échanges du SEFOR 2007 de Rabat avaient abouti à une recommandation d'élaboration d'un livre blanc de l'audiovisuel public, notamment du Sud.

Une première édition a été réalisée sur la base de textes existants au CIRTEF sur la question, des communications du SÉFOR 2007, du rapport de ce SÉFOR, des radioscopies de 14 organismes membres

(ORTB – Bénin ; RTNB – Burundi ; RADIO CANADA, TÉLÉ QUÉBEC – Canada ; RTNC –RDC ; RADIO CONGO – Congo ; RTI – Côte d'Ivoire ; RADIO FRANCE – France ; RTG1, RTG2, AFRICA N°1 – Gabon ; ORTN – Niger ; TSR – Suisse ; TVT – Togo) et d'exemples de contrat avec la puissance publique (CONTRAT D'OBJECTIFS ET DE MOYENS DE RADIO FRANCE ET CONTRAT DE GESTION DE LA RTBF).

Cette édition a été envoyée à tous les membres du sud, à tous les membres précédemment cités dont les documents sont repris. Elle est disponible dans la partie CLUB du site du CIRTEF.

Je souhaite que ce document puisse continuer à être nourri de nos réflexions pour le meilleur avenir du service public.

Venons-en maintenant aux activités par secteur.

D'abord la formation qui occupe une place de choix.

Il va de soi que nous exprimons ici nos remerciements à tous nos partenaires dans ce domaine.

Soulignons aussi un point important et significatif, certains partenaires du Sud, notamment pour les formations Radio, ont apporté une contrepartie financière (hébergement formateur et/ou transport local).

Sur la période plus de 30 formations ont été organisées dont quelques «form'actions » qui ont débouché sur des productions de séries harmonisées.

Productions sur les Femmes, les droits des enfants, les proverbes africains et le VIH pour la Télévision et sur les droits des enfants pour la Radio.

Pour la Formation à l'archivage (avec installation du matériel AIME) 8 nouveaux pays en ont bénéficié.

Le Centre du CIRTEF de Cotonou a aussi accueilli une formation de journalistes organisée par la BBC, membre associé.

Une remarque cependant pour l'activité formation : le CIRTEF fait face à une difficulté et continue d'en appeler à ses membres ; il devient de plus en plus difficile de trouver des fonds et des moyens humains et logistiques pour organiser des formations.

Quelques mots maintenant sur le secteur de l'échange de programmes sous forme de marché. Exprimons d'abord nos remerciements aux organismes du Sud et du Nord qui y participent et apportent leurs programmes.

Pour la Radio, 186 programmes ont été mis à disposition sur la période 2007-2008.

Le CIRTEF a innové en mettant en ligne ces programmes du marché des échanges et en permettant leur téléchargement par les membres à partir de son site.

Pour la Télévision, le CIRTEF s'appuie toujours sur le réseau satellite de CFI Pro, nous en remercions CFI, pour faire parvenir le contenu du catalogue des échanges TV et des films subventionnés par le Fonds Francophone de Production Audiovisuelle du Sud, dont les droits sont mis à disposition par l'OIF, à ses partenaires du Sud. Cet échange a porté sur près de 82 heures de programmes sur la période.

Plus particulièrement, pour 2008, une autre opération spéciale a été menée en plus.

En effet, par le passé, le CIRTEF a fait parvenir régulièrement en juillet et août (via CFI Pro) aux télévisions membres du Sud des films longs métrages ayant été subventionnés par le Fonds OIF/CIRTEF et dont les droits étaient libres pour ces télévisions.

Ayant remarqué que certaines télévisions n'ont pas systématiquement repris tous ces films, le CIRTEF a décidé de faire une opération spéciale en programmant sur CFI Pro tous les films dont les droits courent pour quelques années encore. D'où une programmation de fin juin à fin décembre 2008 de 26 films (39 heures au total). Sans oublier la dizaine de films longs métrages envoyée à la SNRT (Maroc) qui a démarré une nouvelle chaîne de diffusion de fictions en 2008.

Pour le secteur de la production, pendant ce biennium, nous avons renoué avec la réalisation ou la coproduction de quelques séries Radio : « FOOTBALLEURS DE LÉGENDE » dans le cadre d'un partenariat CIRTEF - COPEAM (Conférence permanente de l'Audiovisuel Méditerranéen), « FEMMES BATTANTES » en partenariat avec les RFP et 18 organismes membres du Nord et du Sud et enfin « MAUX D'ENFANTS » avec 5 organismes du Sud.

Le secteur de la production Télévision a bénéficié de l'appui de l'OIF, de l'UNESCO, du Canton de Genève et du partenariat de la TSR, de TV5MONDE, de TV5 Québec Canada et de Radio Canada. Avec des séries réalisées sur des thématiques liées à la condition de la femme africaine, aux droits des enfants, à la santé, à l'archéologie, à la société et à certaines orientations données par TV5 (la mode, la cuisine, la découverte).

La production propre de nos centres régionaux s'est aussi développée dans cette période ; production destinée à l'échange et à notre présence sur les réseaux de TV5.

Évoquons maintenant certains de nos partenariats.

Avec TV5

TV5, à travers l'émission hebdomadaire « Reflets Sud », permet aux images du Sud de circuler dans le monde entier. « Reflets Sud » est également diffusée sur la RTBF (LA DEUX et RTBF SAT).

C'est une belle vitrine pour promouvoir la diversité culturelle et pour faire connaître les réalités socio économiques du continent africain vues sous un angle différent de ce qu'on montre souvent. A cela s'ajoute chaque année, près de 40 documentaires : programmés par le CIRTEF sur TV5MONDE Afrique, 52 numéros de l'émission « Sud côté court », composée de courts métrages, permet aux réalisateurs indépendants du Sud de voir leurs œuvres diffusées sur le réseau africain, TV5 Québec Canada et sur FBS, 24 films africains (deux films longs métrages par mois) diffusés sur TV5MONDE Afrique offrent aux téléspectateurs africains les rares occasions de voir le cinéma africain et 12 numéros de « Afrique Plurielle ».

Le soutien financier des partenaires de TV5 permet toutes ces réalisations.

Il me plaît d'ajouter que notre Conseil a fait participer une délégation au séminaire stratégique de TV5MONDE à Paris et a participé aux travaux de son Conseil d'administration ainsi qu'au Conseil de coopération de TV5 Québec Canada.

Et que surtout, il y a eu aussi la relance, le 11 novembre 2008 à Yaoundé en marge du SEFOR, du Conseil de coopération de TV5MONDE Afrique.

Avec l'ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE

Nous nous félicitons de son engagement constant à nos côtés avec le soutien aux activités du CIRTEF à travers des conventions de financement pour les centres, l'organisation du SEFOR et le déploiement d'AIME.

Soutien qui transparaît dans chaque secteur de ce bilan.

Avec la RTBF

C'est toujours l'occasion pour le Président de la remercier de mettre à la disposition du CIRTEF, depuis septembre 2003, une chargée de mission à plein temps, tout en continuant à prendre en charge son salaire. Le CIRTEF remercie la RTBF pour cette constante collaboration à ses activités, en plus du siège abrité dans ses locaux. Sans oublier que les chaînes La DEUX et RTBF SAT diffusent l'émission « Reflets Sud » fruit de la convention de collaboration qui fonctionne bien.

Je veux aussi remercier la TSR pour son soutien au centre de Niamey et son appui à la 2^{ème} série de la coproduction du CIRTEF « les Femmes battantes » ; Radio Canada pour le projet de « 5/5 Afrique » qui fait participer des télévisions africaines ; RFI pour l'appui aux formations Radio et archivage, RADIO FRANCE pour son engagement dans « Radio SÉFOR », la MBC et l'ORTN pour l'appui au déploiement de AIMÉ, CFI pour le soutien à l'organisation du SÉFOR et pour la disponibilité de CFI PRO pour nos échanges.

Sans oublier nos partenaires qui ont invité et abrité nos manifestations et rencontres statutaires dans la période 2007-2008 : la SNRT et la CRTV pour le SÉFOR, la RTB, pour la Conférence générale en 2007 et le Bureau en 2009 et RFI pour une réunion de Bureau en 2008.

Nous n'oublions pas les organisations internationales sœurs avec qui nous ne cessons de rechercher des synergies, je veux citer les RFP, la CTF, l'UAR, l'URTI, la COPEAM, l'UER et la dernière née le RAPAF.

Pour la vie de nos centres, il est important de noter les éléments suivants.

CRPF de Cotonou :

Les deux coopérants belges sont arrivés à la fin de leur intervention. Guido WELKENHUISEN a quitté le Centre à la mi-août et Alain KEMPINAIRE en fin décembre 2007. Des remerciements ont été adressés à l'APEFE pour ce soutien dans la durée.

Et en 2008 le CRPF de Cotonou a déménagé dans un bâtiment mis à disposition par le gouvernement du Bénin. Il occupe à présent de nouveaux locaux qui ont fait l'objet de travaux d'aménagement. Ce nouvel emplacement apporte des solutions aux problèmes liés à l'inondation dans le site précédent.

Des remerciements ont été adressés au gouvernement du Bénin et à l'ORTB qui s'est beaucoup investi pour ce déménagement.

Je réitère tous ces remerciements ici.

Le Centre de Maurice, tout en gardant sa vocation régionale, incluant Madagascar, les Seychelles et les Comores a été essentiellement utilisé par la MBC pour des formations internes et s'oriente vers l'assistance technique à distance pour tous les membres du Sud.

Maintenant, abordons notre participation à des festivals et à des marchés.

Le prix du CIRTEF « Grand prix de la TV Vidéo » à la meilleure œuvre de fiction a été décerné lors de l'édition 2007 du FESPACO. Cette édition a permis, en partenariat avec la TSR et le FESPACO, d'assurer une projection publique suivie de débats de 2 programmes de la série harmonisée « Femmes battantes ». Cela a aussi été l'occasion de tenir un stand commun avec l'OIF dans le cadre du MICA (marché international du cinéma et de la télévision de Ouagadougou).

Le prix du CIRTEF « Micheline VAILLANCOURT » a été remis lors du Festival « Vues d'Afrique » de Montréal en 2007 dans la section, « Images de femmes ».

En 2008, à la demande de Vues d'Afrique, le CIRTEF a accepté de diviser en deux le montant du prix Micheline Vaillancourt pour en faire deux (2) prix remis pour :

- o meilleure réalisatrice fiction sur l'Afrique,
- o meilleure réalisatrice documentaire.

La présence commune avec l'OIF continue pour les marchés de l'audiovisuel : MICA à Ouagadougou et MIP TV de Cannes.

Ces stands de la Francophonie ont permis, en particulier, de présenter nos séries harmonisées.

De plus, les télévisions nationales RTB et RTS ont participé au MIP TV de 2007, tandis que cinq (RTS, RTI, MBC, VTV et RTB) participeront en 2008 en plus de l'organisation de la journée de la RTB (Burkina).

Après avoir évoqué les prix que nous avons remis, quelques mots sur ceux que nous avons reçus pour plusieurs de nos productions ou coproductions dans la période.

- Le documentaire « Mieux vaut mal vivre que mourir » réalisé par la RTNB du Burundi en coproduction avec le CIRTEF et l'appui de l'APEFE a reçu la « Mention spéciale » de la compétition officielle du FESPACO 2007 pour les documentaires, le prix de la communication interculturelle dans la section documentaires au Festival « Vues d'Afrique » de Montréal en 2007 et la mention spéciale du Grand Prix International du documentaire d'auteur de l'URTI 2008.
- Le numéro « Le trésor dans les poubelles » réalisé par l'ORTB – Bénin – dans le cadre de la série harmonisée du CIRTEF « Alter Métier » a obtenu le Grand pris CFI-RFO-AITV remis en marge du FESPACO 2007.
- La production du centre du CIRTEF de Niamey « Le Fleuve Niger se meurt » a reçu le prix du court métrage du jury étudiants du 11^{ème} festival CINÉMA d'AFRIQUE d'Angers et la Pirogue d'or à la 3^{ème} édition du Festival International du Film de l'environnement en juin 2008 à Niamey dans la catégorie « œuvres audiovisuelles de vulgarisation scientifique ».
- La production du centre du CIRTEF de Niamey « MENACE AU SAHEL » a gagné la Pirogue de bronze à la 3^{ème} édition du Festival International du Film de l'environnement en juin 2008 à Niamey dans la catégorie « œuvres audiovisuelles de vulgarisation scientifique ».
- Le Prix de la CTF 2008 a été attribué à « Messagère D'espoir » de Florentine YAMEOGO de la RTB du Burkina Faso. Une coproduction de la série harmonisée du CIRTEF « Femmes battantes I » produite avec le soutien de la TSR et de l'OIF.

Pour revenir au plan général, je souhaite indiquer que cette période de 2 ans a aussi été marquée par des activités mais aussi par des moments de réflexion sur l'avenir de nos organismes. Et les thèmes des SÉFOR 2007 et 2008 en ont été une illustration.

Le thème du SÉFOR 2007 nous a interpellés, en fait quant à la maîtrise de notre avenir :

Être autrement ou ne plus être - L'heure du bilan, le temps des grandes mutations

Pour rappel, la première édition du livre blanc sur l'audiovisuel public en découle.

Pour le SÉFOR 2008, nous nous sommes penchés sur un thème de réflexion stratégique: **Médias publics : les enjeux et les défis d'une nouvelle gouvernance.**

Pour identifier l'approche pouvant nous permettre de bénéficier, les uns et les autres, du Nord et du Sud, des expériences tentées, des réussites, des réformes en cours ou menées du service public. Pour assurer un échange permanent d'expérience et assurer une veille collective pour augmenter notre réactivité.

Pour définir des orientations et des choix stratégiques, une nouvelle planification du développement et de la pérennité des médias de service public ; en un mot, une nouvelle gouvernance.

Et pour rester dans cette dynamique et cet esprit, je veux vous faire part, entre autres, de quelques orientations que je pense qu'il faut prendre pour optimiser notre partenariat.

- Optimiser la gestion du secrétariat général et assurer la modernisation de l'administration et de la communication du CIRTEF ;
- Optimiser la recherche de partenariat pour le financement des activités du CIRTEF.
- Encourager la production radiophonique au sein des organismes membres par des actions d'aide à la réalisation de programmes et de réflexion sur les contenus.
- Poursuivre la production de séries coproduites avec les organismes avec des activités liées à des formations.
- Apporter un plus grand soutien à la production et à la diffusion de programmes de qualité chez nos membres du Sud.
- Participer au renforcement de l'utilisation des nouveaux médias et de l'Internet en particulier dans notre espace.

- Développer plus de services aux membres.
- Améliorer la qualité et la diversité de la programmation ou de notre apport à la programmation de TV5.
- Suivre les évolutions de la chaîne internationale et coller à ses attentes, et poursuivre la recherche.
- Consolider les actions pour de nouveaux espaces d'émergence de la Francophonie via une présence et des contenus pertinents.
- Jouer un rôle pour tenir compte des nouveaux moyens de communication et de leur impact sur les modalités de l'expression culturelle.
- Mettre en place un guide sur la politique d'archivage et sur l'utilisation du numérique dans ce secteur.
- Œuvrer pour le développement de réseaux et/ou de Clubs de membres regroupés autour de projets.

Sachant que je vous trouverai sur ces chemins là, parmi d'autres, je terminerai en renouvelant et en renouvelant nos remerciements aux autorités vietnamiennes dont le soutien aux activités de notre Conseil, j'en suis sûr, ira en se renforçant.

Je souhaite plein succès à nos travaux.

Vive le Vietnam, Vive la Francophonie,
Vive la coopération multilatérale.

Je vous remercie.

Discours de Monsieur NGUY?N THI?N NHAN

Vice-premier Ministre

Chers Invités,

Chers Délégués,

Mesdames et Messieurs,

Au nom du gouvernement de la République socialiste du Vietnam, je tiens à féliciter les délégués et les invités internationaux présents au Vietnam pour cette XVI^e Conférence générale du Conseil International des Radios-Télévisions d'Expression Française (CIRTEF).

La présence nombreuse de dirigeants et de hauts gestionnaires des radios et télévisions, des organisations de radiodiffusion et de télévision des pays d'Amérique, d'Europe, d'Afrique et de l'Océan Indien témoigne des grands efforts entrepris par la Conférence générale pour la décision et la réalisation de la stratégie et du plan d'action du CIRTEF pour le prochain mandat et les années suivantes.

Chers Délégués,

Le Vietnam prend en haute estime le rôle, que joue le CIRTEF depuis sa naissance en 1978, dans l'intensification de la coopération pour le développement de la radiodiffusion et de la télévision entre ses membres, pour les intérêts communs de la communauté et de la société.

Membre actif du CIRTEF, le Vietnam a participé et continue de participer efficacement aux activités du Conseil. Nombreux sont les gestionnaires, reporters, rédacteurs et techniciens de la radio La Voix du Vietnam et de la Télévision vietnamienne qui ont participé aux ateliers de formation et à la production de programmes au Vietnam comme à l'étranger, avec le soutien du CIRTEF. Grâce à quoi, ils ont pu accéder aux technologies modernes, rehausser leur qualification professionnelle et partager les expériences avec leurs collègues internationaux.

Les activités de la presse au Vietnam se sont fortement développées, notamment depuis 5 ans. Aujourd'hui, le Vietnam compte plus de 700 organes de presse et plus de 15 000 journalistes professionnels. Plus de 20 % de la population vietnamienne se connecte à internet. Le réseau de radiodiffusion et de télévision a également connu un fort développement, au niveau central comme local. Les ondes de la radio et de la télévision nationales couvrent près de 99 % de la population vietnamienne. La radio la Voix du Vietnam et la Télévision vietnamienne ont augmenté la durée et la qualité de leurs émissions pour répondre aux besoins en information sur le Vietnam du public international et de plus de 3 millions de ressortissants vietnamiens vivant actuellement dans près de 80 pays et territoires du monde.

La presse vietnamienne a mis et continue de mettre en application les avancées technologiques et scientifiques, notamment les technologies de l'information, afin de se moderniser pour entrer pleinement dans l'ère du numérique, du multimédia et de la convergence technologique.

Le gouvernement apprécie hautement et favorise le développement et l'intégration au monde de la presse vietnamienne, dont la radio et la télévision, en vue d'élever le niveau d'instruction de la population, de répondre aux besoins accrus et diversifiés en information et en loisirs du public, d'intensifier la coopération, l'intégration à la région et au monde.

Chers Délégués,

Dans la société du savoir actuelle, les technologies de l'information ne cessent d'évoluer tout comme les technologies de radio, de télévision, et de presse en ligne, s'orientant vers le multimédia et la convergence technologique.

La réalité exige que les dirigeants d'organes d'information et de presse, de la radio et de la télévision notamment, ne cessent de rechercher de nouveaux moyens d'investissements dans les technologies, d'innover la production et la diffusion de leurs émissions, tout en renforçant la coopération professionnelle et technique internationale.

Je suis convaincu qu'en 2 jours de travail, la Conférence générale du CIRTEF à Hanoï déterminera des orientations stratégiques, des plans d'action concrets et substantiels, que les délégués partageront des informations précieuses et concentreront leurs débats sur la réduction de l'écart avec les pays du Sud, dont le Vietnam, pour un développement commun et une coopération élargie, tripartite et quadripartite.

Ces efforts aideront à répondre aux besoins et aux tâches de plus en plus exigeantes et à faire face aux nouveaux défis, contribuant au développement de la radio et de la télévision dans la nouvelle période.

Chers Délégués,

A l'occasion de la première édition de la Conférence générale du CIRTEF à Hanoï, capitale millénaire du Vietnam, où il y a 12 ans, le 7^e Sommet de la Francophonie avait été organisé avec succès, au nom du gouvernement, du peuple vietnamien et des Hanoïens, je tiens à remercier la Direction et les membres du CIRTEF pour la confiance qu'ils accordent au Vietnam.

Nous vous réservons toujours un grand intérêt et nos sentiments les plus sincères.

Je vous souhaite santé, bonheur et chance.

Que notre Conférence générale soit couronnée de succès.

Merci.

TRAVAUX DE LA XVI^e CONFÉRENCE GÉNÉRALE

Message de Monsieur Sidiki N'FA KONATE
Directeur Général de l'Office de Radio-Télévision du Mali (ORTM),
Président du Réseau de l'Audiovisuel Public d'Afrique Francophone (RAPAF).

Excellence, Monsieur le Vice-premier Ministre, Représentant S.E.M. le Premier Ministre, Chef du gouvernement,

Monsieur le Président du CIRTEF,

Monsieur le Secrétaire général du CIRTEF,

Monsieur le Président de l'OIF,

Monsieur le Président de VOV,

Monsieur le Président de VTV,

Madame la Présidente du Comité d'organisation de la XVI^{ème} Conférence générale du CIRTEF,

Messieurs les Vice-Présidents de la VOV et de la VTV,

Mesdames et Messieurs les Représentants du Corps diplomatique et des Institutions et Organismes internationaux,

Chers collègues participants de cette XVI^e Conférence générale du CIRTEF,

Mesdames et Messieurs,

Au nom du Réseau de l'Audiovisuel Public d'Afrique Francophone (RAPAF) qui regroupe plus de 20 Télévisions et Radios nationales publiques d'Afrique et de Madagascar ayant le français en partage,

Au nom de l'office de Radiodiffusion télévision du Mali, le Mali - mon pays avec comme capitale Bamako et qui abrite également Tombouctou la cité mystérieuse,

En mon nom personnel,

Permettez-moi d'adresser mes salutations les plus chaleureuses à cette XVI^e conférence du CIRTEF et d'exprimer mes meilleurs souhaits de succès à nos travaux.

Le RAPAF, comme son nom l'indique en sa qualité de réseau, a pour objectif de promouvoir et de consolider le service public de la Radio et de la Télévision dans l'espace francophone africain et surtout développer les échanges entre les membres dans tous les secteurs d'activités et les corps de métier de l'Audiovisuel Public.

Il adhère parfaitement aux idéaux et aux objectifs du CIRTEF dont la plupart de ses membres sont par ailleurs membres actifs.

Au moment où la crise internationale n'épargne aucun secteur de la vie socio-économique, notamment le secteur des médias audiovisuels publics, à la croisée des chemins entre pesanteurs économiques, refondation éditoriale, managériale et mutations technologiques vers le numérique, notre souhait est que cette XVI^e Conférence soit couronnée de succès à la satisfaction des membres du CIRTEF.

Qu'il me soit permis de remercier sincèrement et chaleureusement, le peuple, le Président de la République et le Gouvernement de la République socialiste du Vietnam pour nous avoir donné l'occasion de nous retrouver ici à Hanoï au Vietnam, cette terre si lointaine mais si proche.

Pour certains, notre Présence ici au Vietnam, c'est un rêve d'enfant qui se réalise, un rêve d'adolescent pour d'autres, mais incontestablement pour nous tous, c'est un voyage de pèlerinage sur cette terre chargée d'histoire, temple du Tiers-Monde debout, qui fait et continue de faire la fierté des pays en développement et ceux du Sud en général.

Merci au vaillant peuple, libre et laborieux du Vietnam pour cette hospitalité inoubliable.

Bonne chance à la XVI^e Conférence générale.

Vive le CIRTEF, instrument indispensable de coopération et de partenariat dans l'espace audiovisuel francophone.

Je vous remercie.

Message de soutien de Monsieur Alain MASSE
Directeur délégué chargé de la Veille stratégique et des Affaires internationales
à Radio France,
Directeur Exécutif à l'Université Radiophonique et Télévisuelle Internationale
(URTI)

Compte rendu

Après avoir honoré l'assistance, Monsieur Alain Massé salue la mémoire de deux amies proches, Madame Micheline VAILLANCOURT et Madame Martine FILIPPI qui ont toujours œuvré pour la réussite des activités du CIRTEF. Il remercie aussi ses amis du Vietnam. Le Vietnam qui est de plus en plus présent dans le domaine de l'audiovisuel, présent également au sein du CIRTEF et dans d'autres organisations internationales.

Monsieur Alain MASSE livre ensuite une réflexion sur la coopération Sud-Nord et Nord-Sud, sur l'impact concurrentiel de la convergence des médias et télécommunications.

Au Nord, la concurrence prend de l'ampleur et se globalise avec l'apparition grandissante de télévisions et de radios. Ce qui amène la nécessité d'alimenter en contenus de plus en plus de chaînes radio et TV.

Au Sud, c'est l'ouverture du paysage audiovisuel, avec notamment la venue des chaînes satellitaires transfrontalières, qui modifie les conditions mêmes de la concurrence et rend également indispensable la recherche de contenus.

Sans oublier, au Sud comme au Nord, le défi de l'Internet.

Il faut rechercher les moyens pour alimenter ces nouveaux canaux.

En tenant compte aujourd'hui du coût et de l'économie. Ce qui amènera, demain, les Radios et les Télévisions à échanger de plus en plus de productions.

Monsieur Alain MASSE rappelle alors l'idée qui fut émise lors de la Conférence générale de l'UNESCO en 1947 au Mexique : pour éviter à l'avenir les conflits, l'éducation et la culture sont au premier rang des moyens pour y parvenir. Il ne suffit pas que de nombreuses organisations radiophoniques nationales donnent régulièrement des émissions culturelles, il faut aussi qu'elles tiennent compte des efforts parallèles des autres pays.

C'est en 1949 au Congrès International de la Radio Culturelle que naît l'URI (Université Radiophonique Internationale).

L'importance croissante des télévisions amène l'URI à relever le défi d'associer l'image à la parole. En 1962, l'URI devient l'URTI (Université Radiophonique et Télévisuelle Internationale).

Aujourd'hui, l'URTI compte 48 membres et possède un catalogue de plus de 1700 documentaires gratuits. Douze de ses membres sont également membres du CIRTEF.

Après avoir invité les membres de l'URTI à assister à la prochaine assemblée générale de l'URTI le 15 juin 2009, Monsieur Alain MASSE termine son message en souhaitant un franc succès à la XV^e Conférence générale du CIRTEF. Il remercie encore de tout cœur les autorités vietnamiennes pour l'organisation de cette manifestation dans leur pays.

Message de soutien de Monsieur Julien Pierre AKPAKI
Directeur général de l'ORTB (Bénin),
Président de l'UAR,

Monsieur le Président du CIRTEF,

Monsieur le Secrétaire général du CIRTEF,

Monsieur le Directeur général de la VOV et de la VTV,

Mesdames et Messieurs les membres du corps diplomatique,

Mesdames et Messieurs les Représentants des organisations internationales,

Mesdames et Messieurs les Directeurs généraux des organismes membres du CIRTEF,

Honorables Invités,

Mesdames, Messieurs,

C'est pour moi, à la fois un honneur et un privilège exceptionnel de prendre la parole en cette occasion solennelle de la tenue à Hanoï de la XVI^e Conférence Générale du CIRTEF, en ma qualité de Président de l'Union Africaine des Radiodiffusions (UAR), pour apporter à votre Institution, j'ai nommé le CIRTEF, le message de soutien, de toutes les Radios et Télévisions d'Afrique.

Je voudrais avant tout propos, saluer les organisateurs vietnamiens de cette assemblée générale qui n'ont ménagé aucun effort pour rendre agréable le séjour des participants et qui m'ont permis de fouler pour la première fois, le sol d'un pays héroïque, dont l'évocation du seul nom, le VIETNAM est synonyme de Résistance, de Combativité, de Victoire et d'Engagement d'un peuple résolument tourné vers son développement.

Monsieur le Président,

Monsieur le Secrétaire général,

Mesdames et Messieurs,

L'Union Africaine des Radiodiffusions, à l'instar du CIRTEF, est une organisation africaine de professionnels des médias. Elle a pour vision de faire des Radios et Télévisions d'Afrique de véritables instruments au service du développement de l'Afrique.

Pour se faire, son objectif est entre autre, de faire mieux connaître l'Afrique, ses forces et ses faiblesses, ses réalités économiques, politiques et socioculturelles.

C'est aussi et surtout de montrer à travers des documentaires, cette Afrique chaleureuse, accueillante, cette Afrique qui se démocratise, cette Afrique riche de ses hommes, de son sol et de son sous-sol et qui est résolue à prendre en main son propre destin.

Notre rôle, en tant que Radiodiffuseurs est de montrer cette nouvelle Afrique, cette Afrique qui n'est pas seulement l'Afrique des Grands Conflits, l'Afrique des Grandes Pandémies.

Notre stratégie, Monsieur le Président, consiste dans le respect des particularités des cultures et des aspirations de chacun des pays membres de l'UAR.

Notre stratégie, disais-je, consiste à développer les échanges de programmes, à intensifier les productions et les coproductions et à assurer la formation des journalistes et techniciens des pays membres de notre organisation.

Monsieur le Président,

Monsieur le Secrétaire général,

Honorables Invités,

Mesdames et Messieurs,

Vous conviendrez donc avec moi, que les objectifs poursuivis par l'UAR sont en adéquation avec ceux du CIRTEF qui chaque jour s'attèle à promouvoir le rôle de la radio et de la télévision en tant que moteur de développement au service de la collectivité.

C'est le lieu et le moment de remercier le CIRTEF pour ses actions concrètes, visibles et palpables d'échange de programme, de production et de coproduction ainsi que de formation qu'il mène en faveur des Radios et Télévisions africaines d'expression française.

Je voudrais pour terminer, vous réaffirmer le soutien de l'UAR et son engagement à entretenir avec votre Institution, des relations de coopération privilégiées et mutuellement avantageuses.

Vive le CIRTEF.

Vive l'UAR.

Je vous remercie.

Message de soutien de Madame Françoise DOST

Secrétaire générale des RFP

Excellence, Monsieur le Vice-premier Ministre, représentant son excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement,

Monsieur le Président de la VOV,

Monsieur le Président de la VTV,

Monsieur le Président du CIRTEF,

Monsieur le Secrétaire général du CIRTEF,

Mesdames et Messieurs,

C'est avec beaucoup de plaisir que je viens vous dire quelques mots des liens qui unissent les RFP au CIRTEF.

Les RFP, les Radios Francophones Publiques, forment une association qui regroupe, depuis plus de 55 ans, Radio France, Radio-Canada, la RTBF (en Belgique) et la Radio Suisse Romande.

Ce sont 21 chaînes ou réseaux de radio qui réussissent à travailler ensemble, à mutualiser leurs moyens sur des événements ponctuels, à échanger des émissions ou - chaque jour – des éléments d'actualité, à monter des coproductions régulières, hebdomadaires ou des séries plus ponctuelles.

Et j'ajouterai que parmi leurs objectifs, elles veulent aussi promouvoir les talents artistiques et les créateurs d'un pays à l'autre.

Au-delà de tout ce travail de création, l'environnement audiovisuel, le développement d'Internet, les multiples et rapides évolutions technologiques ont incité les 4 sociétés membres des RFP à réfléchir et échanger aussi sur leurs stratégies respectives et à développer des options stratégiques communes.

Les organismes membres des RFP souhaitent toujours développer leurs relations avec les autres radios publiques, notamment francophones, mettre à disposition des organismes « partenaires », du savoir-faire et des capacités de travail. Elles ne demandent qu'à augmenter leur présence, leur soutien et leur engagement aux côtés du CIRTEF.

Cet engagement s'est tout particulièrement traduit pendant plusieurs années par la signature de plusieurs « jumelages » d'où sont nées de nombreuses séries radiophoniques. Ces « jumelages » unissent le plus souvent une radio du Sud à deux radios du Nord, Radio France et Radio-Canada.

Les séries produites au sein des différents jumelages avec des radios membres du CIRTEF ont chaque fois été diffusées sur les 2 ou 3 pays jumelés, bien sûr, et cette politique de jumelage ou de « form'action » a encore de beaux jours devant elle.

Nous aimerions la poursuivre, même si l'engagement de certaines radios pour 2 ans est parfois difficile à obtenir.

Mais j'avais évoqué, en 2007 à Ouagadougou, un nouveau projet, plus souple qu'un jumelage et permettant à de très nombreuses radios de participer, au Sud comme au Nord.

Ce projet a vu le jour sur nos antennes dès l'été 2008, avec une série de 15 premiers portraits de femmes, intitulés « Femmes battantes » (volontairement comme la série télévisée que vous connaissez bien).

Je suis heureuse de pouvoir vous annoncer aujourd'hui que cette série radio rencontre maintenant un vrai succès de participation, grâce à vous tous.

Vingt nouveaux portraits sont en cours de fabrication pour une diffusion, notamment sur la plupart des radios participantes, cet été 2009.

Les propositions sont arrivées très nombreuses aux RFP et au CIRTEF. Ce sont des portraits de femmes remarquables, exceptionnelles, des femmes de cœur aussi.

Nous n'avons eu cette fois-ci que l'embarras du choix et nous avons déjà de la matière pour pouvoir éventuellement, après accord de tous, commencer une troisième série sur le même principe, qui apparemment est le plus simple, pour pouvoir travailler efficacement entre nous tous.

Je citerai – outre celles de Belgique, Suisse, Canada et France - les radios du Togo, de l'île Maurice, du Burkina Faso, du Sénégal, du Bénin, du Mali, du Maroc, et les radios de RFO pour la première fois cette année : RFO Mayotte, RFO Guyane... et d'autres radios se sont encore annoncées.

C'est l'occasion pour moi de remercier vos responsables radio et bien sûr vos journalistes ou productrices qui ont fait du beau et bon travail, avec beaucoup d'enthousiasme, et en respectant pour la plupart, au moment de l'enregistrement, les instructions nécessaires à une réalisation finale harmonisée.

Enfin, j'avais aussi souligné, lors de la dernière conférence générale du CIRTEF, la très belle aventure mise sur pieds par la chaîne jeunes de la Radio Suisse Romande : Couleur 3 avec la chaîne 2 de l'ORTM : à savoir une semaine complète d'antenne commune, en direct de Bamako, diffusée en Suisse et au Mali. Je ne perds pas espoir... Nous devons trouver les moyens de réussir à nouveau un projet de cette envergure très enrichissant pour tous.

Mais d'ici là, cher Guila, au-delà même de notre accord de coopération renouvelé en 2007 pour 3 ans, et que nous renouvellerons j'espère en 2010, nos « Femmes battantes série 2 » seront sur les antennes tout l'été et, à leur manière, elles vous diront ainsi, mieux encore que je n'ai su le faire aujourd'hui, la force des liens qui unissent nos deux organismes.

Je vous remercie de votre attention soutenue et surtout un très grand merci à tous nos amis vietnamiens pour la qualité et la chaleur de leur accueil.

Préliminaires

Mot introductif du Secrétaire général, Monsieur Guila THIAM, sur l'organisation des travaux et les procédures

Monsieur le Directeur général de la VOV,

Monsieur le Président du CIRTEF,

Monsieur le Représentant de l'Administrateur de l'Organisation Internationale de la Francophonie,

Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations internationales,

Mesdames et Messieurs les Présidents, Directeurs généraux des Radios et Télévisions membres du CIRTEF et Représentants,

Honorables Invités,

Mesdames, Messieurs,

Chers Collègues,

J'ajoute mes remerciements à ceux déjà exprimés à l'endroit de la VOV et de la VTV, à leurs directeurs généraux et à leurs collaborateurs, avec qui nous avons eu à préparer l'organisation de cette conférence et après avoir remercié tous les participants, je vous fais part des éléments suivants sur l'organisation et les procédures.

1 - D'abord je vous fais part des regrets :

Du Directeur général de la RTB (Burkina Faso) , malade.

Des Administrateurs principaux mais dûment représentés de l'UNESCO, de l'OIF, de la TSR et de France Télévisions.

Les regrets également de Monsieur Jean-Claude BOULOS de Al Sumaria TV.

Ainsi que ceux de CFI qui donne pouvoir à France Télévisions, de TV5 Québec Canada qui donne pouvoir à la TSR, de Télé Québec qui donne pouvoir à TV5MONDE et de la SRC qui donne pouvoir à la RSR.

2 - Ensuite sur le quorum de notre Conférence :

L'Article 30 de nos statuts indique : « quorum de la conférence générale : majorité absolue des membres **actifs** en règle de leurs cotisations au 31.12.08 (le cas particulier retenu dans la pratique, «en règle des 2 dernières années », sera aussi considéré ici) »

- Membres en règle au 31.12.08 (nombre) : **19** sur toutes cotisations, **24** pour les 2 dernières années de cotisation
- Majorité absolue : **10** pour toutes cotisations (**13** pour les 2 dernières années)
- Nombre d'organismes membres présents et en règle : **12 pour toutes cotisations et 16. pour les deux dernières années.**

Nous avons donc le quorum pour délibérer valablement.

L'on peut signaler que nous avons **23** organismes présents au total auxquels il faut ajouter les 4 qui ont donné un pouvoir.

3 – L'article 34 nous indique la procédure lors de la Conférence générale

On peut en rappeler quelques points :

- a) Le Président dirige et règle les débats ;
- b) Le Secrétaire général agit comme secrétaire de la conférence, établit la liste des présences et dresse **le procès verbal des décisions qui doit être approuvé par les membres avant la clôture de la session** ;
- d) Pour être recevable, toute proposition doit être présentée par un chef de délégation ;
- e) Sauf décision contraire de la Conférence générale, ses délibérations et la documentation y relative ont un caractère privé.

4 - L'article 38 de nos statuts nous définit la procédure pour l'élection des Vice présidents :

- c) La Conférence générale désigne la zone d'où proviendra **le Premier Vice-président**
- d) Les chefs de délégation de **chaque zone** se réunissent à huis clos pour désigner à la majorité simple **leur Vice-président** et, s'il y a lieu de leurs autres représentants ; ils rendent compte à la Plénière par la voix d'un modérateur qu'ils désignent.

Le Vice-président désigné pour la zone retenue par la Conférence Générale pour la première vice-présidence, devient Premier Vice-président.

Pour rappel, les zones sont au nombre de 4 :

- Afrique et Océan indien
- Amériques
- Maghreb, Moyen orient et Asie
- Europe

5 - Première réunion du nouveau Bureau de Direction

Le Bureau se réunira après l'élection de ses nouveaux membres suivant **l'article 44** des statuts (séances statutaires du Bureau).

6 - Documents

Les documents de travail ont été envoyés aux participants et aux membres.

Le document portant sur le point 5 est le discours bilan du Président présenté à la séance d'ouverture.

Je vous remercie de votre attention.

Adoption du projet d'ordre du jour

- | | |
|---|-------------------|
| 1. Adoption du projet d'ordre du jour | CG/Hanoï/2009/1 |
| 2. Adoption des Actes de la XV ^e Conférence générale | CG/Hanoï/2009/2 |
| 3. Désignation du rapporteur général de la Conférence | CG/Hanoï/2009/3 |
| 4. Acceptation de nouveaux membres et information sur les demandes non recevables et les démissions | CG/Hanoï/2009/4 |
| 5. Discours bilan du Président du CIRTEF – Présentation lors de l'ouverture protocolaire | CG/Hanoï/2009/5 |
| 6. Rapport d'activités du Secrétaire général et approbation | CG/Hanoï/2009/6 |
| 7. Étude et approbation des propositions du Bureau | CG/Hanoï/2009/7 |
| 8. Étude et approbation des derniers états financiers certifiés | CG/ Hanoï/2009/8 |
| 9. Établissement du programme d'action, du budget pour l'exercice biennal et de l'échelle des cotisations | CG/ Hanoï/2009/9 |
| 10. Choix du Président, des représentants du Bureau et des Commissions | CG/ Hanoï/2009/10 |
| 11. Nomination du Vérificateur aux comptes pour l'exercice biennal suivant | |
| 12. Approbation du procès verbal des décisions de la Conférence générale | |
| 13. Date et lieu de la XVI ^e Conférence générale | |

La XVI^e Conférence générale adopte l'ordre du jour.

Adoption des actes de la XV^e Conférence générale

Le Président donne la parole au Secrétaire général qui indique que les actes de la XV^e Conférence générale ont été adressés à tous les organismes en date du 25 avril 2007 réf. : GT/lv/2007.182. Depuis, aucun commentaire ou correction n'a été adressé au Secrétariat général.

La XVI^e Conférence générale adopte les actes de la XV^e Conférence générale qui s'est déroulée les 5 et 6 mars 2007 à Ouagadougou (Burkina Faso).

Désignation du rapporteur général de la Conférence

Le président indique que la Conférence générale est priée de désigner en son sein un rapporteur général pour la présente session.

Il sera bien entendu assisté par le Secrétariat général, en la personne de M. Ronald THEUNEN, pour préparer son rapport.

Il donne la parole au Directeur général de la VOV qui fait une proposition.

Sont désignés comme Rapporteurs Mesdames PHO Cam Hoa (VOV), KHUONG Quynh Lien et TRAN Thu Hien (VTV), aidées par Monsieur Ronald THEUNEN (CIRTEF).

Acceptation de nouveaux membres et information sur les demandes non recevables et les démissions

Le Président donne la parole au Secrétaire général.

Ce dernier fait le compte rendu de la réunion du Comité ad hoc chargé d'examiner les demandes (le Comité est composé de : actuel Président (RTB), ancien Président (Télé Québec), actuel premier Vice Président (VOV), le Secrétaire général et l'Organisme hôte du CIRTEF (RTBF)).

Le Comité a reçu les dossiers de :

- a) La Fondation Hirondelle,
- b) Apsara TV.

Après étude, le Comité a fait rapport au Bureau de direction qui propose maintenant à la Conférence générale :

- a) d'accepter la Fondation Hirondelle comme membre associé du CIRTEF ,
- b) de ne pas accepter Apsara TV comme membre actif :
 - b.1.) mais lui donner la possibilité de représenter un dossier complémentaire de demande d'adhésion à titre de membre de soutien pour un examen ultérieur ;
 - b.2.) de lui ouvrir la possibilité d'accéder aux programmes du CIRTEF en français libres de droits contre prise en charge de tous les frais induits de fourniture.

REACTIONS

A la question de M. Chanel NSABIMBONA (Burundi) sur les différentes catégories de membre au CIRTEF et sur l'échelle des cotisations, le Secrétaire général rappelle les statuts du CIRTEF et les spécificités en droits et obligations des différentes catégories de membre. Pour ce qui est des cotisations, il sera demandé à la Fondation Hirondelle une participation équivalente à celle payée par un organisme de soutien du Nord.

Le Président demande si la Conférence générale accepte la proposition du Bureau concernant la Fondation Hirondelle ?

La Fondation Hirondelle est acceptée comme membre associé du CIRTEF.

En ce qui concerne Apsara TV, la VOV et la VTV font remarquer qu'elles n'ont pas beaucoup d'informations sur cette chaîne. Elles souhaiteraient recevoir plus de renseignements .

A la question de M. Alain MASSE qui s'interroge sur la validité statutaire d'une cession de programme à Apsara TV, le Secrétaire général précise que pour le Comité, cela est vu comme une opportunité de diffuser des programmes en français du CIRTEF sur un nouveau canal et que tous les frais de fourniture seraient à la charge d'Apsara. L'on veillera à ce que cela ne coûte rien au CIRTEF .

La Conférence générale adopte la proposition du Bureau concernant Apsara TV.

Le Président ouvre ensuite une discussion sur la nécessité ou pas d'envisager au sein du CIRTEF une coopération avec certains médias privés.

M. Pierre COUCHARD fait remarquer que :

- 1) le CIRTEF est une association qui regroupe les Radios-Télévisions publiques ;
- 2) si une TV privée fait une demande d'adhésion, elle soit soumise aux mêmes règles de procédure et d'examen par le Comité ad hoc ;
- 3) lors de cet examen, il soit tenu compte de l'avis de la Radio-Télévision publique du pays.

Il faut donc voir au cas par cas.

M. Sidiki N'FA KONATE souligne que le CIRTEF est devant un problème de fond. Les Radios-Télévisions publiques n'ont plus le choix au regard de l'évolution sur le terrain. Cela doit se refléter aussi au CIRTEF. Il faudra définir les conditions d'adhésion du secteur privé. La Radio-Télévision publique doit marquer son accord mais cela ne doit pas être une condition sine qua non. Il ne faut pas fermer la porte.

Le Président demande alors comment le CIRTEF pourrait avoir les moyens de contrôler ces chaînes privées si on enlève la balise Radio-Télévision publique ? Comment s'assurer que ces chaînes privées ont les mêmes buts que nous ? Dans le domaine de la francophonie par exemple.

M. Julien AKPAKI considère qu'il s'agit d'une question de procédure. Le CIRTEF doit recevoir des informations de la part de la Radio-Télévision publique. Et le Comité ad hoc examine au cas par cas.

M. Yves RAMBEAU que le CIRTEF crée un cahier des charges avec un niveau minimum de conditions permettant l'introduction d'une demande d'adhésion.

Le Président insiste en disant qu'un dossier peut contenir n'importe quoi. Comment doit s'effectuer le contrôle ?

M. Pradel HENRIQUEZ cite le cas d'Haïti où des particuliers ouvrent des Radios-Télévisions puissantes avec des fonds opaques. Il n'y a aucun moyen de contrôle. Il faut être très prudent.

M. Paul-Charlemagne COFFIE insiste pour que l'on conserve l'idée d'un parrainage obligatoire par une Radio-Télévision publique. Ce qui garantirait l'adhésion.

Le Secrétaire général revient au règlement intérieur du Comité ad hoc. Tout dossier de demande d'adhésion doit comporter au moins des informations sur le mode de financement de la chaîne, ses statuts et son autorisation d'émettre.

Quant au contrôle par la Radio-Télévision publique, cela n'est pas toujours possible. Par exemple, pour Apsara, il n'y a pas de chaîne publique membre du CIRTEF au Cambodge. Il a fallu étudier directement le dossier.

Le Président suggère que l'on demande l'avis de l'instance de régulation du pays.

M. Sidiki N'FA KONATE abonde en ce sens. En associant les Hautes Autorités, on aurait des données précises.

M. Julien AKPAKI synthétise la réflexion : nos statuts ne sont pas fermés, demandons l'avis de la Radio-Télévision publique, proposons le parrainage et enfin, tenons compte de l'avis de la Haute Autorité.

Le Secrétaire général propose que l'on soumette au prochain Bureau un nouveau règlement intérieur en y ajoutant les instances de régulation.

M. Jean-Marie ETTER tient à remercier la Conférence générale pour sa décision d'accepter la Fondation Hironnelle en tant que membre associé. En quelques mots, il présente cette Fondation.

CG / Hanoï / 2009 / 5

Discours bilan du Président du CIRTEF

Présentation lors de la cérémonie d'ouverture protocolaire

Le Président demande s'il y a des réactions par rapport à son discours bilan présenté lors de la cérémonie officielle d'ouverture des travaux de la XVI^e Conférence générale.

REACTIONS

M. Pierre COUCHARD souhaite savoir si un accord de siège a été signé avec les autorités mauriciennes en ce qui concerne le Centre Régional de Formation et de Production. Il souhaiterait également savoir si ce Centre sert uniquement à la MBC ou s'il est accessible aussi aux autres membres

?

Le Secrétaire général précise que le document reçu du Ministère des Affaires Étrangères Mauricien constitue l'accord de siège. Il ajoute qu'actuellement le Centre sert effectivement à la MBC mais tend maintenant vers un Centre d'assistance à distance pour les projets de numérisation. La phase suivante demandera à chaque membre de désigner un correspondant pour concrétiser les échanges en ligne.

Le discours bilan du Président est adopté par acclamations.

CG/ Hanoï/2009/6

Rapport d'activités du Secrétaire général et approbation

Le Président donne la parole au Secrétaire général.

M. Guila THIAM indique que le rapport a été transmis dans le dossier de la Conférence générale avec la cote CG/ HANOI/2009/6 ; il fait une présentation générale des deux parties du document :

- A. Compte rendu des activités
- B. Perspectives et enjeux

REACTIONS

Au nom de Mme Marie-Christine SARAGOSSE, M. Frédéric BOULAY fait part de la volonté de TV5Monde d'impulser de nouvelles relations avec ses partenaires et notamment avec le CIRTEF avec lequel il est souhaité de développer une coopération plus efficace. Il est dans les intentions d'exposer plus clairement les programmes reçus du CIRTEF sur des réseaux supplémentaires. Pour cela, il faudra engager des concertations en amont. Il y a aussi la volonté de mettre à l'antenne des fictions et des séries ; il évoque la question d'accès des droits par MNET. M. Frédéric BOULAY profite de l'occasion pour remercier le CIRTEF pour son travail de libération des droits. Il remercie également le Bureau et toute l'équipe du CIRTEF pour leur coopération.

M. Julien AKPAKI félicite et remercie le Secrétaire général pour le travail accompli. Il souhaite ensuite recevoir des précisions concernant trois points :

1. L'absence du Bénin dans la liste des réalisateurs de la série « Es-Sciences » est-ce un oubli ?
2. Par rapport au Fonds TV : est-ce que les thèmes seront laissés à la discrétion des organismes membres ?
3. Par rapport à l'annexe 1, point 2 : n'y a-t-il pas une confusion entre organe de direction et organe d'administration ?

Le Secrétaire général répond d'abord à la troisième remarque. Effectivement, il y a une erreur. L'organe de direction générale est la Conférence générale, et l'organe d'administration est le Bureau de Direction. Il remercie ensuite M. Julien AKPAKI pour ses félicitations qu'il prend comme un encouragement à mieux faire.

L'absence du Bénin dans la liste est une omission. Il sera ajouté. Enfin, quant au Fonds, c'est une innovation qui sera développée selon deux axes : Le premier est une augmentation des subventions du CIRTEF afin d'augmenter les moyens de production. Le second est de venir en appui à des émissions qui existent déjà sur les antennes des membres ou de coproduire une émission adaptée aux besoins des membres et du Cirtef pour, par exemple l'échange ou sa programmation sur TV5. Ce qui n'exclut pas la possibilité pour le CIRTEF de continuer à lancer des séries. Ceci pour toujours avoir des productions de qualité du Sud à disposition du Cirtef.

M. Sidiki N'Fa KONATE intervient en trois points :

1. Il remercie tout d'abord le Secrétaire général pour le travail important qui a été accompli et l'incite ainsi que le Président à faire davantage.

2. L'archivage : En 2010, ce sera le 50^e anniversaire des Indépendances et la collecte de sons et d'images ne sera pas aisée. Au-delà de l'archivage AIMÉ, ne faudrait-il pas créer un grand projet régional et modulaire avec l'implication de l'OIF et de l'UNESCO ? Il faut aussi rechercher les matériels de lecture. Pourquoi ne pas imaginer des réalisations de 13 minutes ayant comme sujet l'histoire des Radios africaines ?

3. Le Livre blanc : Le considérer comme un manuel de gestion et pourquoi ne pas l'éditer déjà sous forme de tomes avant d'attendre qu'il soit terminé complètement ?

Dernière chose ajoutée par M. Sidiki N'FA KONATE : s'il n'est pas trop tard, il souhaiterait que l'ORTM fasse également partie des séries « Es-Sciences » et « Précurseurs »

Mme HOANG Minh Nguy?t félicite également le Secrétaire général. En 2008, elle a proposé que la Conférence générale du CIRTEF soit organisée à Hanoï. Son organisation est une contribution du Vietnam au CIRTEF. Si l'année prochaine, de nombreux pays africains vont célébrer le cinquantième anniversaire de leurs indépendances, le Vietnam, lui, célébrera ses 55 ans. D'ici-là, Mme HOANG Minh Nguy?t propose de réaliser une série radiotélévisée pour mieux faire connaître le développement des pays africains et du Vietnam. Elle souhaite aussi renforcer la coopération dans le domaine de la formation et félicite encore une fois le CIRTEF pour les succès obtenus ces deux dernières années.

Le Secrétaire général répond tout d'abord à M. Sidiki N'FA KONATE sur la question de l'archivage. AIMÉ devait être un déclencheur qui devait ensuite être pris en charge par l'organisme doit ajouter d'autres postes de travail, de la capacité mémoire, voire l'insérer dans son intranet. Il y a quelques pays qui ont fait cette démarche. Le Secrétaire général rappelle que le système AIMÉ n'est pas cher par rapport à d'autres solutions complètes d'archivage qui peuvent coûter 500.000 €. Il est toutefois nécessaire de l'actualiser, des expériences sont faites avec l'INA. Un projet de manuel d'archivage global est à l'étude. Avec la FIAT et l'OIF, des matériels de lecture sont recherchés.

En ce qui concerne l'UNESCO, elle n'avait pas souhaité s'associer à AIME. Il serait possible effectivement de créer un réseau sur internet et d'arriver à échanger et à exposer des archives qui pourraient être lues, visionnées, achetées, etc. après numérisation et indexation par AIME.

L'idée de réaliser des 13 min. sur l'histoire des Radios africaines est à étudier.

Quant au Livre Blanc, le Secrétaire général est d'accord sur l'idée d'éditer avec l'OIF un premier tome qui s'adresserait aussi bien aux gestionnaires qu'aux décideurs. Pour le moment tous les gestionnaires de nos organismes ont reçu le document.

Enfin, il est effectivement trop tard pour s'inscrire dans les premières séries « Es Sciences » et « Les précurseurs » mais il y a toujours la possibilité d'avoir un accès au Fonds télévisuel du CIRTEF et de proposer des sujets, même similaires.

Le Secrétaire général répond à Madame HOANG Minh Nguy?t que la VOV peut également introduire un projet à ce Fonds pour réaliser une émission sur les 55 ans d'indépendance du Vietnam.

Le Secrétaire général remercie encore la VOV pour l'organisation de la Conférence générale, organisation qui apparaîtra comme une contribution de la VOV dans le prochain rapport d'activités.

M. Alain MASSE remercie la VOV qui en accueillant la Conférence générale, élargit nos horizons. Il informe l'assemblée de la distribution du CD de Radio SEFOR de Yaoundé.

Il revient sur la question des archives en constatant que dans les pays du Sud, les archives radio sont plus anciennes que celles de la télévision. Il ajoute que la numérisation sonore coûte moins cher. Comment expliquer alors que près de 100% des budgets soient consacrés à l'image ? Il souhaite que la Conférence générale propose au prochain Bureau un meilleur équilibre entre radio et TV.

Le Secrétaire général remercie Radio France pour Radio SEFOR et continue en indiquant que AIME peut servir aussi bien pour la Radio que pour la Télévision, ce qui est déjà le cas au Mali et au Sénégal ; chaque organisme doit mener sa politique en la matière, en sachant que ce que AIME apporte en plus de numériser, c'est l'indexation. Dans les cas où les bâtiments de la Radio et de la Télévision sont séparés, le matériel est installé à la Télévision ; l'organisation du travail devant être interne à l'organisme ou au pays.

M. Pradel HENRIQUEZ signale que c'est souvent un choix du pays de privilégier la Télévision bien que la Radio soit plus ancienne historiquement. M. Sidiki KONATE indique qu'il revient aux organismes d'utiliser AIME aussi bien pour la Radio que pour la Télévision ; c'est donc plus un problème interne que celui du Cirtef.

M. Julien AKPAKI dit vouloir rassurer M. Alain MASSE, à l'ORTB, AIME n'est pas destiné uniquement à la Télévision, mais aussi à la Radio ; il se trouve qu'il n'y a que 3 archivistes et ainsi le travail a commencé par la Télévision alors que les bandes de la Radio sont transférés sur d'autres supports.

Pour M. Pierre COUCHARD intervient sur 3 points :

1/ Faire un réseau en matière d'archivage n'est pas la priorité pour chaque organisme, même si c'est une priorité au plan culturel. Plutôt qu'un réseau, il faut que chaque organisme travaille sur ses archives. Ensuite, il faut un guide pour harmoniser et puis seulement après la mise en réseau.

2/ La Haute définition, il faut que l'on en reparle.

3/ Pour le Fonds de production Télévision, le Secrétaire général a dit qu'il faut partir d'émissions existantes. Le Cirtef doit rester un moteur avec les séries sur des thématiques comme celle proposée par le Directeur général de la VTV ce matin.

Le Secrétaire général indique que l'installation de AIME se fait toujours suite à la signature d'une convention avec l'organisme définissant les objectifs, les engagements et certaines modalités d'exploitation. Cette convention est établie suite à plusieurs échanges avec les directions pour examiner les possibilités d'accueil du système AIME et de formation des personnels.

Il ajoute que pour le fonds de production TV, il s'agit d'impulser la production, mais que cela ne remet pas en cause la politique des séries harmonisées. Certains des thèmes avancés ce matin par le Directeur général de la VTV rejoignent les préoccupations que nous partageons actuellement avec TV5MONE et avec l'OIF.

Le rapport d'activité du Secrétaire général du CIRTEF pour l'exercice biennal 2007 -2009 est adopté par acclamations.
--

Étude et approbation des propositions du Bureau

Le Président passe la parole au Secrétaire général qui invite à se saisir du document de la Conférence de cote CG/Hanoi/2009/7 qui présente les propositions avec en annexe les rapports des deux réunions de Bureau de Direction. Il présente les comptes rendus des Bureaux de direction de Paris et de Ouagadougou et fait part des propositions qui en sont issues en direction de la Conférence générale :

Bureau de Direction, Paris, les 7 et 8 avril 2008

1. Le Bureau recommande à la Conférence générale l'annulation de la cotisation 2008 de Télé Liban.
2. Le Bureau recommande à la Conférence générale d'approuver les comptes au 31.12.2007.
3. Le Bureau propose une décharge de la Conférence générale pour le Secrétaire général pour les comptes au 31.12.07.
4. Éligibilité des médias publics du Sud au Fonds pour la diversité culturelle : le Bureau demande à la Conférence générale d'endosser la demande de soutien au niveau national dans chaque pays (Commissions nationales pour l'UNESCO) à l'accréditation du Cirtef auprès de l'UNESCO en vue d'assurer des fonctions consultatives auprès du Comité intergouvernemental pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

Bureau de Direction, Ouagadougou les 8 et 9 mars 2009

1. Le Bureau recommande à la Conférence générale l'annulation de la cotisation 2009 de Télé Liban.
2. Le Bureau recommande à la Conférence générale d'approuver les comptes au 31.12.2008.
3. Le Bureau propose une décharge de la Conférence générale pour le Secrétaire général pour les comptes au 31.12.08.
4. Le Bureau propose à la Conférence générale le plan d'action 2009-2011 et les budgets 2009 et 2010.
5. Le Bureau demande à la Conférence générale de revenir sur la dérogation à l'article 36)d des statuts sur le budget biennal proposant de: *présenter le budget par année , et de le soumettre ainsi à l'approbation de la Conférence générale les années où elle se tient et au Bureau de direction en dehors et d'appliquer les statuts actuels.*

En l'absence de commentaires et de réactions,

La Conférence générale adopte les propositions des Bureaux de direction de Paris 2008 et de Ouagadougou 2009.

Le Secrétaire général fait ensuite la lecture de la lettre de remerciements de Télé-Liban pour la décision de remise de sa cotisation 2009.

Étude et approbation des derniers états financiers certifiés

Le Président donne la parole au vérificateur aux Comptes, Monsieur Aimé DUFROMONT qui lit son rapport vérification des comptes au 31.12.2007 et son rapport de vérification des comptes au 31.12.2008. Documents en annexe.

Il demande à la Conférence générale d'approuver les comptes présentés et de donner décharge au Secrétaire général.

M. Alain MASSE souhaite des éclaircissements sur l'augmentation des actifs circulants , du volume des rémunérations et sur les créances commerciales.

M. Aimé DUFROMONT indique que l'augmentation des actifs circulants est à rapprocher de celle des valeurs disponibles. Pour les créances commerciales, un reclassement a été fait par rapport au poste Autres créances.

Le Secrétaire général ajoute qu'il y a des provisions importantes pour soutenir la production. Et que pour les rémunérations, les explications portent sur l'augmentation automatique des salaires de 4 % en Belgique suite à la crise, à l'intégration des assurances du personnel du Centre de Yaoundé et à la constitution d'une provision nouvelle à hauteur de 18 % de la masse salariale pour le poste pécule de vacances pour se conformer à la loi en 2008 à la demande du Commissaire aux comptes.

La Conférence générale approuve les derniers états financiers du CIRTEF au 31.12.2007 et au 31.12.2008 et donne décharge au Secrétaire général.

CG/ Hanoi/2009/9

Établissement du programme d'action, du budget pour l'exercice biennal et de l'échelle des cotisations

Le Président donne la parole au Secrétaire général qui invite à prendre le document portant la cote CG/Hanoi/2009/9 qui comporte le plan d'action et les projets de budgets 2009 et 2010 tels qu'ils ont été adoptés par le Bureau de Direction de Ouagadougou 2009 qui les soumet à la Conférence générale.

Programme d'action

La stratégie qui sous-tend ce plan est celle d'un ancrage dans les valeurs de la Francophonie avec la volonté de développer les moyens d'expression de la diversité culturelle dans notre secteur. Ceci en tenant compte des moyens traditionnels et des nouveaux moyens de la communication audiovisuelle.

Cela se traduit en orientations stratégiques dans les secteurs de la gouvernance du CIRTEF, de la production et de la formation Radio, de la production et de la formation TV, de la programmation et des échanges de programmes, de la francophonie, de la diversité culturelle, du partenariat et des échanges entre membres, des nouveaux media, moyens et services aux membres. Certaines de ces orientations se déclinent en actions indiquées en corrélation avec les moyens identifiés et d'autres pourront l'être en fonction de moyens et partenariats complémentaires qui seront trouvés.

Ce qui correspond à une planification glissante permettant d'élever le niveau des objectifs et le nombre des actions en fonction des résultats intermédiaires dans le cadre d'orientations stratégiques convenues.

1. Gouvernance

1.a. Assurer la tenue des réunions des instances statutaires de l'organisation.

1.b Optimiser la gestion du secrétariat général et assurer la modernisation de l'administration et de la communication du Cirtef avec :

- 1.b.1. Une plus grande association des membres au « CIRTEF EN BREF ».
- 1.b.2 Le renforcement des échanges en ligne via le site et le forum.
- 1.b.3 Une plus grande exposition des produits des membres en ligne.

- 1.b.4 Plus de services aux membres grâce aux centres et aux nouvelles technologies.
- 1.b.5. Assurer l'adaptation des textes aux besoins du CIRTEF.

1.c. Augmenter l'efficacité des centres de formation-production en Afrique.

1.d. Assurer l'organisation annuelle du SEFOR.

1.e. Optimiser la recherche de partenariat pour le financement des activités du Cirtef.

2. Production et Formation Radio

2.a. Encourager la production radiophonique au sein des organismes membres par des actions d'aide à la réalisation de programmes et de réflexion sur les contenus.

- 2.a.1. Mettre en œuvre un fond de production à destination des organismes du Sud.
- 2.a.2. Recherche de fonds et de partenaires pour la création de programmes radiophonique pérennes.
- 2.a.3. Développement de l'aide à l'archivage radio et à l'utilisation des archives.

2.b. Formations : Mettre en œuvre des actions de formations dans tous les domaines radio et internet

- 2.b.1. Recherche de fonds et de partenaires pour la formation.
- 2.b.2. Création et mise en œuvre de projets de « formations-productions ».

2.c Mettre en place le réseau des Radios jeunes francophones dont celles qui ont déjà abrité Radio SEFOR.

3. Production et Formation TV

3.a. Poursuivre la production de séries coproduites avec les organismes avec des activités liées à des formations

- 3.a.1. Envisager des émissions de jeux, sur les arts, sur la vie quotidienne, sur l'économie, sur le climat, le développement durable, la langue française.
- 3.a.2. Renforcer les productions par l'apport de formations à chaque étape.
- 3.a.3. Rechercher l'amélioration de la maîtrise technique et fonctionnelle de l'ensemble de la chaîne de traitement de l'application AIME.
- 3.a.4. Arrêter trois formations prioritaires, en privilégiant la formation des formateurs :
 - * une formation au numérique et sur les technologies nouvelles ;
 - * une formation intégrée qui abordera tous les stades d'une production TV ;
 - * une formation à la gestion de la production.
- 3.a.5. Concentrer les formations dans les Centres du CIRTEF.

3.b. Rechercher une alimentation de qualité de notre partenariat avec TV5 en programmes du Sud.

- 3.b.1. Participer à la coproduction de magazines sur la santé, la science, les 50 ans des indépendances africaines et sur le questionnement citoyen.
- 3.b.2. Mettre en place un réseau de co-production partant de manière concentrique de nos centres et des organismes qui les accueillent.

3.c. Apporter un plus grand soutien à la production et à la diffusion de programmes de qualité chez nos membres du Sud.

- 3.c.1. Favoriser la mise en place des budgets de production.
- 3.c.2. Aider les TV à introduire des dossiers au Fonds francophone de production audiovisuelle du Sud.
- 3.c.3. Mettre en œuvre le Fonds de production TV pour développer plus de projets rencontrant nos attentes et celles des TV.

4. Nouveaux médias, moyens et services aux membres et aux partenaires

4.a. Participer au renforcement de l'utilisation des nouveaux médias et de l'Internet en particulier dans notre espace.

4.a.1. Rechercher les échanges en ligne.

4.a.2. Aider au développement de l'organe Internet en plus des organes Radio et Télévision.

4.b. Soutenir les politiques de diversification des supports et leur maîtrise, notamment dans le Sud.

4.b.1. Poursuivre le développement de catalogues en ligne.

4.b.2. Soutenir les projets sur les nouveaux formats

4.c. soutenir les projets des membres pour l'adaptation technologique, le développement de sites, web Radio, TV et des espaces de regards croisés.

4.d. Développer plus de services aux membres.

4.d.1. Rendre disponible une chaîne de production HD et de post-production dans les centres pour les membres.

4.d.2. Développer une communication moderne avec les membres.

4.d.3. Orienter le Centre de Maurice vers une assistance à distance pour les nouvelles technologies.

5. Programmation, échanges de programmes

5.a. Améliorer la qualité et la diversité de la programmation ou de notre apport à la programmation de TV5.

5.a.1. Suivre les évolutions de la chaîne internationale et coller à ses attentes, et poursuivre la recherche d'une meilleure visibilité des œuvres du Sud.

5.b. Assurer la gestion d'une banque de données de programmes de radio et de télévision (avec organisation d'un marché annuel).

5.b.1. Moderniser la politique de confection des catalogues TV et Radio.

5.b.2. Installer une politique de collecte et d'information sur les rapports de diffusion Radio et TV.

5.b.3. Favoriser les échanges de programmes et de compétences entre les organismes de radio.

5.b.4. Valoriser l'activité et améliorer le marché des échanges Radio.

5.b.5. Créer un réseau de diffuseurs Radio Nord-Sud sur des thématiques choisies par les membres et un lieu d'échange de programmes spécifiques.

5.b.6. Valoriser le lieu d'échange de programmes Radio sur le site CIRTEF.

6. Francophonie

6.a. Consolider les actions pour de nouveaux espaces d'émergence de la Francophonie via une présence et des contenus pertinents.

6.a.1. Participer au travaux de la Francophonie pour la mise en place d'un catalogue numérique.

6.a.2. Soutenir les actions des membres pour une expression continue dans le nouveau monde audiovisuel.

6.b. Encourager et soutenir les médias francophones pour produire, coproduire, échanger et distribuer leurs contenus culturels pour mettre en commun, partager et faire ensemble, dans la maîtrise des supports.

7. Diversité culturelle

7.a. Soutenir les actions pour refléter la diversité culturelle, et en particulier, continuer de soutenir la production audiovisuelle du Sud.

7.a.1. Poursuivre la recherche d'un accès des télévisions publiques du Sud au fonds pour la diversité culturelle de l'UNESCO.

7.b. Participer à la promotion de la diversité culturelle, via des films et des documentaires de tout notre espace, en particulier, sur l'imaginaire et la créativité du Sud.

7.b.1. Œuvrer pour assurer la disponibilité d'un accès aux droits des documentaires et films francophones pour les besoins de nos membres et partenaires.

7.c. Jouer un rôle pour tenir compte des nouveaux moyens de communication et de leur impact sur les modalités de l'expression culturelle.

7.c.1. Archives : mise en place d'un guide sur la politique d'archivage et sur l'utilisation du numérique dans ce secteur.

8. Partenariats et coopération entre membres

8.a. Aider à la bonne communication entre les membres sur des projets communs.

8.b. Œuvrer pour le développement de réseaux et/ou de Clubs de membres regroupés autour de projets.

8.b.1. Optimiser les rencontres et contacts avec les radiotélévisions membres.

8.b.2. Créer un réseau actif de correspondants CIRTEF dans les organismes membres.

8.b.3. Créer des groupes de travail et de réflexion au sein des commissions spécialisées.

8.c. Rechercher la synergie avec les organisations professionnelles de même nature.

8.c.1. Participer à différents salons et rencontres professionnelles avec des organismes similaires.

8.c.2. Développer des projets et des partenariats avec les organisations similaires.

Budget pour l'exercice biennal

Le Secrétaire général indique que les cotisations ne vont pas changer et restent au niveau de 2003, ce qui constitue en fait une baisse de près de 10 %.

Budget 2009

Le budget 2009 est équilibré en recettes et en dépenses à 1.998.762,39 €. Les augmentations automatiques de charges (dont les salaires) sont prises en compte, de même pour les nouveaux subsides et conventions recherchés et les reports de subsides.

Pour les produits les plus significatifs :

Fonds des partenaires de TV5 : le montant voté dans le budget de TV5MONDE pour 2009 a été indiqué. Pour le versement de recettes publicitaires par TV5Monde, le montant prévu par TV5 a été retenu.

Pour les Centres, l'on note la recherche de la diminution des charges, notamment pour les consommables, et la poursuite de la recherche de ressources propres.

Dans le respect de la décision du Bureau de Madagascar, il n'y a pas d'engagement de fonds au centre de Maurice, en dehors de l'entretien courant. Ce centre sert pour le moment pour des formations organisées par la MBC.

Les cotisations sont prévues totalement sans remise, ni augmentation.

Pour les subsides, l'on note le report important de certains montants liés à des projets dénoués en fin 2008 (séries avec OIF), et de projet en cours (AIME avec MAE).

Pour les charges, l'on note une légère augmentation des charges liées à l'organisation de rencontres pour cette année de conférence générale.

Mais surtout l'augmentation pour les comptes liés au soutien à la production Radio et Télévision (frais de tournage, de production et de post production, provisions pour séries).

Budget 2010

Le budget 2010 est bâti sur le même schéma que celui de 2009 avec des glissements de l'ordre de 2,5 % pour quelques postes et avec la volonté de réduire ou maintenir le niveau de certaines dépenses.

Pour les projets et les subsides, seuls les projets qui peuvent être projetés en 2010 ou les partenariats qui peuvent l'être sont pris en compte.

Donc je le sou mets à votre approbation en sachant que de nouveaux partenariats pourront être reflétés dans le cadre d'un remaniement budgétaire à une autre réunion de Bureau.

Ce budget est arrêté en recettes et en dépenses à la somme de 1.874.806 €.

Le Président ouvre les débats.

M. Sidiki KONATE se demande s'il ne faut pas modifier le budget pour tenir compte de ce qui a été dit pour les séries et le soutien à la production.

Le Secrétaire général répond que non car il y a une provision de près de 206.000 € pour absorber les projets et il y a des dotations pour les séries aussi.

M. Chanel NSABIMBONA se demande s'il ne faut pas mettre des imprévus suite à la crise mondiale.

Le Secrétaire général répond que très peu de risques ont été pris sur les placements du CIRTEF, il s'agit principalement de SICAV de trésorerie qui sont peu exposées. Sur la place de Bruxelles, nous avons transféré nos fonds en garde de la banque la plus exposée vers notre autre banque la CBC qui l'est moins. Cependant le budget tient déjà compte de la baisse prévisible des intérêts des placements puisque les taux offerts par les banques sont passés de 4 % à 1 %.

La Conférence générale approuve le programme d'action et le budget pour l'exercice biennal 2009 – 2011.

CG/ Hanoï/ 2009/ 10

Choix du président, des représentants du Bureau et des commissions

Le Président donne la parole au Secrétaire général.

M. Guila THIAM rappelle que la Conférence générale doit confirmer notre hôte , la VOV, comme Président et indique qu'elle doit aussi décider de la zone de provenance du Premier Vice Président. C'est le tour de l'Europe.

Par acclamations, la Conférence générale confirme la Présidence de la VOV et l'Europe comme zone d'origine du Premier Vice Président.

Le Secrétaire général informe l'assemblée que des concertations ont été menées à l'intérieur de chaque zone pour déterminer l'organisme qui assurera la Vice présidence en son nom.

M. Yves RAMBEAU, représentant France Télévisions, prend la parole pour donner le résultat des concertations pour l'Europe : France Télévisions est proposé comme Premier Vice Président. Il rappelle que cela va dans le sens de l'engagement pour le Cirtef qui apparaît dans la lettre adressée par le Président de France Télévisions à la Conférence générale.

M. Pradel HENRIQUEZ, de la TNH, propose Radio Canada comme Vice Président pour les Amériques.

Les groupes Afrique et Océan indien, d'une part, et , d'autre part, désignent respectivement leurs Vice Présidents, le Bénin et la Mauritanie.

La Conférence générale accepte ces propositions par acclamations .

Le Secrétaire général rappelle que la RTBF de la Belgique est membre statutaire du Bureau de direction de même que l'OIF qui y est observateur. Enfin, il rappelle la pratique récente de maintenir le Président sortant, donc la RTB du Burkina, au Bureau de direction.

La Conférence générale approuve les nominations des membres du Bureau de direction et des Commissions spécialisées. La Voix du Vietnam devient Président du CIRTEF.

La Conférence générale approuve la composition suivantes du Bureau de direction, du comité exécutif, de la commission des Finances et des commissions Radio, Télévision et Formation pour le biennum.

BUREAU DE DIRECTION

(BIENNUM 2009-2011)

Présidence

RADIO LA VOIX DU VIETNAM

1ère Vice-Présidence

FRANCE TELEVISIONS

Vice-Présidence

**OFFICE DE RADIODIFFUSION TELEVISION DU BENIN
SOCIETE RADIO-CANADA
TELEVISION DE MAURITANIE**

MEMBRES

**RADIO-TELEVISION BELGE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
RADIODIFFUSION TELEVISION DU BURKINA FASO
RADIO-TELEVISION NATIONALE DU BURUNDI
CAMEROON RADIO TELEVISION
RADIODIFFUSION TELEVISION IVOIRIENNE
TV5MONDE
MAURITIUS BROADCASTING CORPORATION
TELEVISION SUISSE ROMANDE**

Vérificateur aux comptes

RADIO-TELEVISION BELGE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE

Observateur

ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE

COMITE EXECUTIF

(BIENNUM 2009-2011)

Présidence

RADIO LA VOIX DU VIETNAM

1ère Vice-Présidence

FRANCE TELEVISIONS

Vice-Présidence

OFFICE DE RADIODIFFUSION TELEVISION DU BENIN

SOCIETE RADIO-CANADA

TELEVISION DE MAURITANIE

COMMISSION DES FINANCES

(BIENNUM 2009-2011)

Présidence

RADIO LA VOIX DU VIETNAM

Vice-Présidence

FRANCE TELEVISIONS

MEMBRES

RADIO-TELEVISION BELGE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE

OFFICE DE RADIODIFFUSION-TELEVISION DU BENIN

SOCIETE RADIO-CANADA

TV5 QUEBEC CANADA

TELE QUEBEC

OFFICE DE RADIODIFFUSION TELEVISION DU MALI

TELEVISION DE MAURITANIE

RADIODIFFUSION-TELEVISION DU SENEGAL

TELEVISION SUISSE ROMANDE

Vérificateur aux comptes

RADIO-TELEVISION BELGE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE

Observateur

ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE

COMMISSION TELEVISION

(BIENNUM 2009-2011)

Présidence

TELEVISION SUISSE ROMANDE

Vice-Présidence

RADIODIFFUSION-TELEVISION IVOIRIENNE

MEMBRES

RADIO-TELEVISION BELGE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
OFFICE DE RADIODIFFUSION TELEVISION DU BENIN
RADIODIFFUSION-TELEVISION DU BURKINA FASO
CAMEROON RADIO TELEVISION
TV5 QUEBEC CANADA
SOCIETE RADIO-CANADA (TV)
TELE QUEBEC
TV5 MONDE
FRANCE TELEVISIONS
TELEVISION NATIONALE D'HAITI
MAURITIUS BROADCASTING CORPORATION
OFFICE DE RADIODIFFUSION TELEVISION DU MALI
SOCIETE NATIONALE DE LA RADIO TELEVISION
TELEVISION DE MAURITANIE
OFFICE DE RADIODIFFUSION TELEVISION DU NIGER
RADIO-TELEVISION NATIONALE DU CONGO
TELEVISION NATIONALE CONGOLAISE
RADIODIFFUSION TELEVISION SENEGALAISE
SEYCHELLES BROADCASTING CORPORATION
TELEVISION TOGOLAISE
TELEVISION DU VIETNAM

Observateurs

ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE
COMMUNAUTÉ DES TÉLÉVISIONS FRANCOPHONES

COMMISSION FORMATION

(BIENNUM 2009-2011)

Co-Présidences

**RADIO FRANCE INTERNATIONALE
RADIO LA VOIX DU VIETNAM**

MEMBRES

RADIO-TELEVISION BELGE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
OFFICE DE RADIODIFFUSION TELEVISION DU BENIN
RADIO-TELEVISION NATIONALE DU BURUNDI
CAMEROON RADIO TELEVISION
RADIODIFFUSION-TELEVISION IVOIRIENNE
CANAL FRANCE INTERNATIONAL
MAURITIUS BROADCASTING CORPORATION
SOCIETE NATIONALE DE LA RADIO TELEVISION
OFFICE DE RADIODIFFUSION TELEVISION DU NIGER
RADIO-TELEVISION NATIONALE DU CONGO
TELEVISION SUISSE ROMANDE
RADIO SUISSE ROMANDE

Observateur

ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE

COMMISSION RADIO

(BIENNUM 2009-2011)

Présidence

RESEAU FRANCE OUTRE MER

Vice-Présidence

LA RADIO TUNISIENNE

MEMBRES

OFFICE DE RADIODIFFUSION TELEVISION DU BENIN
RADIODIFFUSION-TELEVISION DU BURKINA FASO
RADIO-TELEVISION NATIONALE DU BURUNDI
CAMEROON RADIO TELEVISION
SOCIETE RADIO-CANADA-RADIO
RADIODIFFUSION TELEVISION IVOIRIENNE
SOCIETE RADIO FRANCE
RADIO FRANCE INTERNATIONALE
MAURITIUS BROADCASTING CORPORATION
OFFICE DE RADIODIFFUSION ET DE TELEVISION DE MADAGASCAR
OFFICE DE RADIODIFFUSION TELEVISION DU MALI
SOCIETE NATIONALE DE LA RADIO TELEVISION

OFFICE DE RADIODIFFUSION TELEVISION DU NIGER
RADIO CONGO
RADIODIFFUSION TELEVISION SENEGALAISE
SEYCHELLES BROADCASTING CORPORATION
RADIO SUISSE ROMANDE
RADIO LOME
RADIO LA VOIX DU VIETNAM

Observateurs

ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE
LES RADIOS FRANCOPHONES PUBLIQUES

CG/ Hanoï/ 2009/ 11

Nomination du commissaire aux comptes pour l'exercice biennal suivant.

Le Président donne la parole à M. Pierre COUCHARD de la RTBF.

M. Pierre COUCHARD rappelle le travail effectué avec satisfaction par M. Aimé DUFROMONT et propose sa reconduction comme Commissaire aux comptes pour le biennum.

La Conférence générale nomme monsieur Aimé DUFROMONT comme commissaire aux comptes pour l'exercice biennal 2009-2011.

CG/ Hanoï/ 2009/ 12

Approbation du procès verbal des décisions de la Conférence générale.

Madame PHO Cam Hoa fait lecture du procès-verbal des décisions de la XVIe Conférence générale.

Lors de sa réunion à Hanoi du 17 au 19 avril 2009, la XVIe Conférence générale du CIRTEF :

Point 1 : a adopté l'ordre du jour.

Point 2 : a adopté le compte rendu de la XVe Conférence générale 2007 de Ouagadougou.

Point 3 : a désigné comme rapporteurs mesdames PHO Cam Hoa de la VOV, Khuong Quynh Lien et Tran Thu Hien de la VTV, aidées par M. Ronald THEUNEN du CIRTEF.

Point 4 : - a accepté la fondation Hirondelle comme membre associé du CIRTEF ;

- n'a pas accepté Apsara TV comme membre actif ;

- lui a donné la possibilité de devenir membre de soutien contre remise d'un dossier complet de demande d'adhésion ;

- met à sa disposition les programmes du CIRTEF contre prise en charge de tous les frais.

Point 5 : a adopté le discours bilan du Président du CIRTEF présenté lors de la cérémonie d'ouverture.

Point 6 : a adopté par acclamation le rapport d'activité du Secrétaire général du CIRTEF.

Point 7 : a adopté les propositions des Bureaux de direction de Paris en 2008 et de Ouagadougou en 2009.

Point 8 : a approuvé les derniers états financiers du CIRTEF et a donné décharge au Secrétaire général.

Point 9 : a approuvé le programme d'action du budget pour l'exercice biennal.

Point 10 : a approuvé les nominations des membres du Bureau de direction et des Commissions spécialisées.

Point 11 : a nommé monsieur Aimé Dufromont comme vérificateur aux comptes pour l'exercice biennal 2009-2011.

Le procès verbal des décisions de la XVI^e Conférence générale est adopté.

Le Secrétaire général fait part de la demande de certains délégués pour évoquer des questions diverses. Le Président décide d'allouer un temps à cela et ouvre les débats.

Divers

Hommage rendu à Monsieur Yayé Souley du Niger

Le Président donne la Parole à M. Amadou Harouna YAYE.

Ce dernier rappelle le décès de M. Yayé SOULEY, agent de l'ORTN qui a beaucoup travaillé pour le Cirtef et indique que c'est un moment pour lui rendre hommage.

Le Secrétaire général prend la parole pour aller dans le sens du Directeur général de l'ORTN et souligne le professionnalisme, l'engagement et le soutien de M. Yayé SOULEY aux activités du CIRTEF pendant plusieurs années. Notamment dans la gestion du studio audio du centre de Niamey et dans les formations qui ont été menées pendant plusieurs SEFOR.

La Conférence générale lui rend hommage et exprime toute sa compassion et son soutien moral à sa famille.

Communication de M. Paul Charlemagne Coffie sur l'organisation des jeux de la Francophonie au Liban

M. Paul Charlemagne COFFIE indique que l'OIF organise avec le Liban cette édition ; les organismes de Radio Télévision et les organisations ont été sollicitées dans le cadre de la couverture médiatique et de la diffusion de la VI^{ème} édition des Jeux de la Francophonie qui se déroulera à Beyrouth du 27 septembre au 6 octobre 2009. Le Cirtef, TV5 et RFI se sont déjà engagés.

Un questionnaire et la lettre du Directeur du CIJF ont été distribués pour vous demander comment assurer le plus largement possible la diffusion de images ? Les images sont libres de droit.

Le Secrétaire général annonce que le Cirtef va coordonner les réponses et essayer d'obtenir les plans de diffusion. Le questionnaire et la lettre seront transmis aux organismes qui ne sont pas présents à Hanoi et seront mis dans le Forum du Cirtef. Il faudrait que les réponses permettent de cerner les difficultés ou les besoins des organismes afin que le Cirtef et l'OIF puissent travailler ensemble sur la question.

Mme Françoise DOST indique que les RFP enverront 4 radios jeunes pour couvrir les jeux et qu'un concours sera organisé pour les jeunes.

M. Julien AKPAKI pose la question de savoir qui transportera le signal.

Le Secrétaire général répond que les organismes visés sont CFI et TV5.

M. Sidiki KONATE demande si les dispositions ont été prises par l'OIF pour les accréditations.

M. Paul Charlemagne COFFIE répond que toutes ces questions sont prévues dans le questionnaire et qu'il faut s'identifier ; il y a des commissions qui travaillent sur ces questions.

Le Secrétaire général lit la lettre adressée aux dirigeants d'organes par le Directeur de la CIJF pour apporter les clarifications sur ce qui est attendu des organismes.

M. Frédéric BOULAY annonce ce qui est prévu à TV5MONDE :

- La diffusion de la cérémonie d'ouverture (52')
- De séquences de résumés quotidiens de 6 minutes
- La disponibilité de : 1 monteur et 1 journaliste qui vont monter 1h56' à la fin des jeux le 6/10 avec la recherche d'une diffusion satellite la plus large possible.

Informations sur la situation de la Radio-Télévision de Madagascar données par son directeur général

Demande de matériels a été faite auprès des membres du CIRTEF pour cette Radio-Télévision après le saccage et l'incendie des installations.

M. Yves RAMBEAU rappelle que le Bureau a émis un message de solidarité en direction de l'ORTM et de son personnel. L'ARTOI a réservé 3.000 € pour une aide.

Il termine en indiquant qu'il est important que le Directeur général se sente soutenu.

M. Simon SEVA MBOINY indique que cette situation est une leçon, il revient sur les causes de l'incendie et réitère sa demande de matériel qui lui permettrait de redémarrer rapidement la Télévision.

M. Julien AKPAKI demande l'état de la situation politique.

M. Simon SEVA MBOINY reprend la parole pour dire qu'il lui faudrait de quoi assurer 3 heures par jour et qu'il ne cherche pour le moment que le strict minimum.

Le Président indique qu'il faut mobiliser le matériel qui pourrait être disponible mais qu'il faudrait savoir comment en assurer l'acheminement.

Le Secrétaire général indique que sur le plan de la coopération technique, la Conférence générale est qualifiée pour chercher les moyens de marquer notre volonté de soutenir.

M. Sidiki KONATE indique le Secrétaire général a bien cadré cette situation délicate. Nous devons apporter notre soutien sur le plan professionnel.

M. Paul Charlemagne COFFIE indique que nous sommes aussi sur un champ politique et que l'OIF a condamné ce qui s'est passé à Madagascar ; toutes les initiatives sont passées au peigne fin par l'OIF. Nous devons faire attention aux gestes que nous posons. Nous avons suspendu notre coopération avec Madagascar.

Le Président précise qu'il ne s'agit pas d'aller à contre courant, mais nous témoignons de notre compassion.

Le Secrétaire général indique que les actions de coopération technique ne sont pas suspendues.

M. Simon SEVA MBOINY rappelle que son souhait est que la Radio et la TV fonctionnent et qu'il a un petit fonds pour payer les frais de transport.

Le Président annonce que nous devons regarder tout cela avec prudence.

Autres questions diverses

M. Etienne DERUE indique qu'il avance deux sujets de réflexion :

- 1) Transformer la Commission Spécialisée Formation en Commission Stratégie
- 2) Déplacer la date du SEFOR pour coller à la Conférence générale

Il termine en félicitant le Secrétaire général pour le travail accompli et pour son humanisme ; il félicite la VOV et la VTV pour leur accueil et la bonne organisation.

Le Secrétaire général remercie pour les mots prononcés à son endroit et renforce ceux en direction des hôtes de la Conférence générale. Pour les questions soulevées, il indique que l'on peut y réfléchir en soulignant que la Commission spécialisée pour la Stratégie, on peut considérer que c'est le Bureau de Direction ; mais ces questions peuvent être examinées en d'autres lieux.

M. Amadou VAMOULKE se demande dans quelles mesures la vente de scoop pourrait être une source de revenus. Il affine en demandant le meilleur dispositif pour vendre un scoop et quel rôle le Cirtef pourrait y jouer.

M. Sidiki KONATE dit que c'est une question de fonds qui lui fait demander une formation aux métiers commerciaux de l'audiovisuel.

M. Julien AKPAKI avance que les images dont nous disposons sont souvent déjà sur les supports internationaux.

M. Amadou VAMOULKE répond que pas forcément en donnant un exemple de libération d'otages au Cameroun avec des images exclusives de leur réception au Palais présidentiel.

Le Secrétaire général se demande si le sens du problème évoqué n'est d'échanger des expériences sur comment commercialiser des images.

M. Frédéric BOULAY répond que le savoir-faire pour vendre est facile d'accès. La difficulté porte sur comment monter un réseau de commercialisation sans que cela coûte plus cher que les produits des ventes. L'image scoop perd de sa valeur et l'on tend vers les reportages de longue durée comme vrais scoops.

Le Président clôt le débat sur ce point en indiquant que les échanges pourront se poursuivre à la fin de la séance.

Date et lieu de la prochaine Conférence générale.

M. Yves RAMBEAU demande la parole, afin de s'exprimer au nom du Groupe France Télévisions et de son Président Patrick de CAROLIS, qu'il représente. Il remercie les représentants de la RTBF de le TSR ainsi que ceux des sociétés françaises ou multilatérales (Radio France, RFI, CFI, TV5...), de leurs soutiens à la candidature de France Télévisions au poste de Vice-Président de la zone européenne. Ceci a pour conséquence de placer le Groupe France Télévisions au rang de Premier Vice-Président du CIRTEF. Il rappelle les termes de la lettre adressée par le Président Patrick de CAROLIS à la Conférence Générale et sa certitude que des débats fructueux marqueront les journées de cette Conférence Générale pour laquelle il regrette de ne pouvoir être personnellement présent. Après avoir fait part en quelques mots des modifications en profondeur actuellement en cours à France télévisions pour en faire un service public audiovisuel prêt à relever les défis à venir, il s'est fait l'interprète du Président de CAROLIS, pour dire combien celui ci sera heureux et honoré d'accueillir la prochaine Assemblée Générale du CIRTEF en France en 2011."

Cette déclaration est reçue et enregistrée par acclamations par la Conférence générale.

Le Président confirme que ce sera en France, chez le Premier Vice-Président désigné, en remerciant encore le Représentant de France Télévisions. Et que les dates et le lieu seront précisés ultérieurement entre le Président, le Premier Vice-Président et le Secrétaire général.

Avant la clôture des travaux, le Président sortant passera le pouvoir à M. VU VAN HIEN, Directeur général de la VOV, Président entrant du CIRTEF.

M. VU VAN HIEN, exprimera des mots de remerciements, de satisfaction pour le déroulement des travaux et les résultats et de félicitations à l'endroit de la présidence sortante, du secrétariat général et des participants.

Il réaffirmera son engagement et celui de son organisme pour œuvrer pour de meilleurs résultats, encore, du CIRTEF.

Il clôt les travaux de la XVIème Conférence générale du CIRTEF à HANOI, en marquant la satisfaction de son pays, le Vietnam, d'avoir accueilli cette rencontre et souhaitera un bon retour aux délégués.

Les participants font une ovation au Président entrant.

MOTIONS DE REMERCIEMENTS

Monsieur VU Van Hièn
Directeur général
RADIO LA VOIX DU VIETNAM
Rue Quan Su, 58

HANOI (VIETNAM)

Bruxelles, le 21 avril 2009

Nos réf. : GT/2009.187

Objet : Remerciements après la 16^{ème} Conférence générale du CIRTEF

Monsieur le Directeur général et cher Président,

La XVIème Conférence générale du CIRTEF réunie à HANOI du 17 au 19 avril 2009 vous adresse ses remerciements les plus chaleureux à vous ainsi qu'au comité d'organisation pour votre disponibilité, la qualité de l'accueil et les excellentes conditions de travail et de séjour réservées à tous les délégués lors du déroulement des travaux. Vous me permettrez d'associer votre collègue de la VTV à ces remerciements.

J'en profite pour vous renouveler mes félicitations pour l'accession de la VOV à la Présidence de notre Conseil. Je suis sûr que nous mettrons harmonieusement en œuvre les décisions de HANOI avec la VOV.

Je ne peux terminer sans vous prier d'être notre interprète pour marquer à son Excellence, Monsieur le Président de la République, notre reconnaissance pour l'audience qu'il a bien voulu nous accorder.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général et cher Président, l'expression de ma considération distinguée.

Le Secrétaire général,

Guila THIAM

Monsieur VU Van Hién
Directeur général
TELEVISION DU VIETNAM
43, avenue Nguyen Chi Thanh

HANOI (VIETNAM)

Bruxelles, le 21 avril 2009

Nos réf. : GT/2009.188

Objet : Remerciements après la 16^{ème} Conférence générale du CIRTEF

Monsieur le Directeur général,

La XVIème Conférence générale du CIRTEF réunie à HANOI du 17 au 19 avril 2009 vous adresse ses remerciements les plus chaleureux à vous ainsi qu'au comité d'organisation pour votre disponibilité, la qualité de l'accueil et les excellentes conditions de travail et de séjour réservées à tous les délégués lors du déroulement des travaux. Vous me permettrez d'associer la VTV et la VOV dans ces remerciements.

En espérant vous revoir à l'occasion de diverses réunions, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de ma considération distinguée.

Le Secrétaire général,

Guila THIAM

Monsieur Patrick de CAROLIS
Président
FRANCE TELEVISIONS
Esplanade Henri de France, 7

F - 75907 PARIS CEDEX 15

Bruxelles, le 22 avril 2009

Nos réf. : GT/ /lv/2009.186

Objet : Remerciements

Monsieur le Président,

Comme suite à la XVIème Conférence générale du CIRTEF qui vient de se réunir à HANOI, il m'est particulièrement agréable de saluer l'arrivée de France Télévisions à la 1^{ère} Vice-Présidence de notre Conseil.

D'ores et déjà, je puis vous assurer que tout le monde se réjouit de pouvoir se retrouver dans deux ans dans votre beau pays pour la prochaine Conférence générale (2011) et vous a chaleureusement remercié à travers votre représentant Monsieur Yves RAMBEAU.

En rapport avec le Président et sur votre proposition, nous aurons à préciser la période et le lieu de tenue de cette Conférence générale.

Au nom de tous nos membres, je vous réitère nos remerciements, vous assure de notre soutien et sollicite votre appui afin que nous puissions atteindre nos objectifs communs.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Le Secrétaire général,

Guila THIAM

HOMMAGE A YAYE SOULEY

Monsieur Amadou Harouna YAYE

Directeur général
OFFICE DE RADIODIFFUSION TELEVISION DU
NIGER
Rue des Ecoles – B.P. 309

NIAMEY (NIGER)

Bruxelles, le 27 avril 2009

Nos réf. : GT/lv/2009.194

**Objet : Hommage posthume de la Conférence générale du CIRTEF
à M. Yaye SOULEYE**

Monsieur le Directeur général,

Suite à l'information que vous avez apportée aux participants de la Conférence générale avec le rappel du décès de M. Yaye Souley, nous avons eu, vous et moi, à souligner son professionnalisme, son engagement et son soutien aux activités du CIRTEF pendant plusieurs années.

Je souhaite ici vous faire part par écrit, de l'hommage que lui a rendu la Conférence générale du CIRTEF réunie à HANOI du 17 au 19 avril 2009 qui a aussi exprimé toute sa compassion et son soutien moral à sa famille.

L'ORTN qui a aussi perdu un grand professionnel est associé à cet hommage.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de ma considération distinguée.

Le Secrétaire général,

Guila THIAM

LISTE DES PARTICIPANTS

Belgique (Communauté française de)

RTBF	COUCHARD	Pierre	Directeur des Relations Internationales
------	----------	--------	---

Bénin

ORTB	AKPAKI	Julien Pierre	Directeur général
------	--------	---------------	-------------------

Burkina Faso

RTB	THIOMBIANO	Yemboini Pascal	Directeur de la Télévision
-----	------------	-----------------	----------------------------

Burundi

RTNB	NSABIMBONA	Chanel	Directeur général
------	------------	--------	-------------------

Cameroun

CRTV	VAMOULKE	Amadou	Directeur général
------	----------	--------	-------------------

Côte d'Ivoire

RTI	YAO DJEDJE	N'Guessan Adèle	Directeur général adjoint
-----	------------	-----------------	---------------------------

France

RFI	SOMMET	Vicky	Directrice chargée de la Francophonie
CFI	SANSON	Nicolas	Chef de projets
France Télévisions	RAMBEAU	Yves	Directeur des Relations Institutionnelles RFO
RFO	PATEL	Gora	Directeur des Radios RFO
RADIO FRANCE	MASSÉ	Alain	Directeur délégué

Haiti

TNH	HENRIQUEZ	Pradel	Directeur général
-----	-----------	--------	-------------------

Ile Maurice

MBC	MADHOU	Bijaye	Directeur général
-----	--------	--------	-------------------

International

RFP	DOST	Françoise	Secrétaire générale
OIF	COFFIE	Paul-Charlemagne	Responsable de projets
UNESCO	JENSEN	Vikebe	Chef de Bureau Hanoï
TV5MONDE	BOULAY	Frédéric-Louis	Directeur Programmes - Programmation – Production
URTI	MASSÉ	Alain	Directeur exécutif

Madagascar

ORTM	SEVA MBOINY	Simon	Directeur général
------	-------------	-------	-------------------

Mali

ORTM	N'FA KONATE	Sidiki	Directeur général
------	-------------	--------	-------------------

Maroc

SNRT	BELGHITI ALAOUI	Abdelouahad	Chef Département de la Coopération
------	-----------------	-------------	------------------------------------

Mauritanie

TVM	Ould DEIDA	Ahmed Salem	Chargé de mission
-----	------------	-------------	-------------------

Niger

ORTN	YAYE	Amadou Harouna	Directeur général
------	------	----------------	-------------------

Seychelles

SBC	AFIF DIDI	Ibrahim	Directeur général
-----	-----------	---------	-------------------

Suisse

TSR	BERNHEIM	Chantal	Directrice Affaires Extérieures et développement
RSR	ETTER	Jean-Marie	

Tunisie

Radio Tunisienne	CHABCHOUB	Adel	Directeur des Relations Extérieures
------------------	-----------	------	-------------------------------------

COMITÉ DE PILOTAGE

M. Đỗ Quý Doãn	Vice-ministre de l'information et de la communication, chef du comité de pilotage
M. Vu Van Hi?n	Directeur général de la VOV, chef du comité de pilotage
M. Vu Van Hi?n	Directeur général de la VTV, chef du comité de pilotage

Chef du Comité d'organisation

Mme Hoàng Minh Nguyệt	Directrice générale adjointe de la VOV
-----------------------	--

VTV

M. H? Kiên	Directeur du service des relations internationales
Mme Nguyệt?n Th? Bích Th?y	Directeur adjoint du service des relations internationales
Mme Thái Nguyệt?t Qu?	Chef adjointe d'une section du service des relations internationales
M. Nguyệt?n Tr?ng S?	Expert principal du service des RI
M. Nguyệt?n Trung Kiên	Expert du service des RI
Mme Lê Kim Thanh	Expert du service des RI
Mme Nguyệt?n Lan Hương	Expert du service des RI
Mme Hoàng Th? Minh Ph?ng	Expert du service des RI
M. Vu Cao Cu?ng	Expert du service des RI
M. Tr?n Qu?c B?o	Employé de la VTV
Mme Nguyệt?n Phương Hà	Chef adjointe de la section de l'actualité internationale, de la station de l'actualité
Mme Nguyệt?n Phương Th?o	Chef adjointe de la section d'exploitation des émissions étrangères, relevant de la station des sciences et de l'éducation
M. Tr?n Phúc Trung	Chef par intérim du Bureau de gestion de la formation, du Centre de formation professionnelle de la VTV
Mme Vu Vân Anh	Chef adjointe de la section de production des émissions, de la station des émissions destinées aux ressortissants vietnamiens à l'étranger.
Mme Tr?n Thu Hi?n	Membre de la section de production des émissions, de la station des émissions destinées aux ressortissants vietnamiens à l'étranger. <i>(Rapporteur)</i>
Mme Khuong Qu?nh Liên	Membre de la section de production des émissions, de la station des émissions destinées aux ressortissants vietnamiens à l'étranger. <i>(Rapporteur)</i>
M. Nguyệt?n Thanh Lâm	Directeur par intérim de la station de télévision par câble. <i>(MC pour la cérémonie d'ouverture)</i>
Mme Nguyệt?n Minh Hương	Membre de la section de production des émissions, de la station des émissions destinées aux ressortissants vietnamiens à l'étranger. <i>(MC pour le banquet offert par le directeur général de la VTV)</i>
Mme Nguyệt?n Thanh Huy?n	Station des émissions destinées aux ressortissants vietnamiens à l'étranger. <i>(chargée des documents sur la conférence générale du CIRTEF)</i>
Mme Lê Thu H?ng	Station des émissions destinées aux ressortissants vietnamiens à l'étranger. <i>(chargée des documents sur la conférence générale du CIRTEF)</i>
M. Đoàn Ng?c Ti?n	Station des émissions destinées aux ressortissants vietnamiens à l'étranger. <i>(chargé des documents sur la conférence générale du CIRTEF)</i>
M. Tr?n Văn Vinh	Station des émissions destinées aux ressortissants vietnamiens à l'étranger. <i>(chargée des documents sur la conférence générale du CIRTEF)</i>

VOV

M. Nguy?n Ti?n Long	Directeur du Service des relations internationales
M Nguy?n Van Khiêm	Directeur adjoint du Service des relations internationales
M. Ngô Minh Hi?n	Directeur adjoint du Service des relations internationales
M. Vu H?i	Directeur de la station VOV5
Mme Tr?n Th? Tri	Directrice du Bureau de la VOV
Mme Đoàn Th? Trung	Directrice adjointe de la station VOV5
M. Đ? Van Loan	Chef de la section française de la station VOV5 (traducteur)
Mme Phó C?m Hoa	Chef adjointe de la section française de la station VOV5 (rapporteur)
M. Tr?n M?nh Hùng	Expert du service des relations internationales
Mme Tr?n H?ng Nhung	Expert du service des relations internationales
M. Hà M?nh Th?ng	Expert du service des relations internationales
Mme Nguy?n Thu Hà	Expert du service des relations internationales
M. Lê Quang Huy	Expert du service des relations internationales
Mme Nguy?n Thu? Dung	Expert du service des relations internationales
Mme Tr?n Th? Thanh Phuong	Membre de la section française de la station VOV5 (traductrice)
Mme Nguy?n Thu Huong	Membre de la section française de la station VOV5 (traductrice)
M. Nguy?n Đ?c Tu?n	Membre de la section française de la station VOV5 (traducteur)

CIRTEF

THIAM	Guila	Secrétaire général
BARY	David	Conseiller
DERUE	Etienne	Conseiller
DUFROMONT	Aimé	Vérificateur aux comptes
THEUNEN	Ronald	Chargé de mission

ANNEXES

Documents adoptés par la XVIème Conférence générale et faisant parties intégrantes des Actes :

➤ **Annexe 1 :**

Rapport d'activités du Secrétaire général

➤ **Annexe 2 :**

Les rapports des Bureaux de Paris (avril 2008) et de Ouagadougou (mars 2009) et des Commissions des finances associées.

➤ **Annexe 3 :**

Rapport du Vérificateur aux comptes sur les comptes annuels au 31 décembre 2007

Rapport du Vérificateur aux comptes sur les comptes annuels au 31 décembre 2008

➤ **Annexe 4 :**

Le budget pour l'exercice biennal